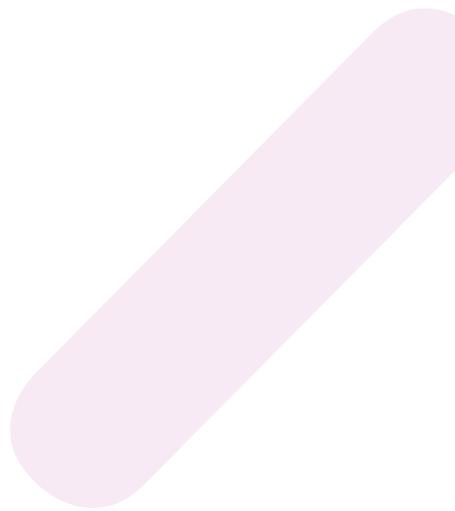


# RENTRÉE SCOLAIRE 2019-2020

**DOSSIER DE PRESSE**

Contact presse :  
[servicepresse@iledefrance.fr](mailto:servicepresse@iledefrance.fr)



# Sommaire

- 5+ Chiffres-clés
- 6+ Réforme des programmes scolaires : les mesures de soutien au pouvoir d'achat des familles
- 9+ Plan d'urgence pour les lycées franciliens
- 18+ La transformation numérique au service de la réussite des élèves
- 22+ Apprentissage des langues étrangères : un atout pour l'attractivité
- 25+ Lutter contre le décrochage scolaire
- 28+ Ouvrir les lycées au monde professionnel
- 33+ Renforcer la sécurité des lycées
- 35+ Citoyenneté et valeurs de la République
- 39+ Améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap
- 41+ Restaurants scolaires : favoriser les produits locaux et bio, et lutter contre le gaspillage
- 45+ Les agents régionaux au cœur des lycées
- 47+ Préserver la santé des jeunes
- 50+ Valoriser le mérite dans les lycées franciliens et renforcer les Cordées de la réussite
- 52+ Assurer l'égalité de traitement entre les élèves du public et du privé
- 55+ Faire entrer la culture dans les lycées
- 60+ Favoriser la pratique du sport dans les lycées
- 63+ Le budget d'autonomie généralisé et simplifié dans tous les lycées



# Chiffres -clés

## PANORAMA

**465**

établissements en Île-de-France  
sur 6,5 millions de m<sup>2</sup>

**68**

internats

**8 500**

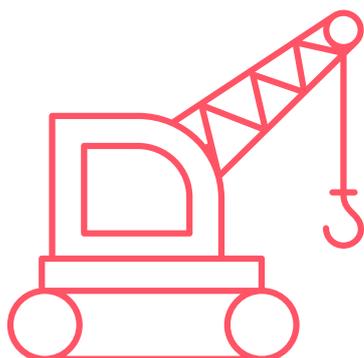
agents régionaux dans les lycées

**514 096**

lycéens

**1,27 MD€**

de budget en 2019, dont **730 M€ d'investissement**, soit le budget régional le plus important après celui consacré aux transports



## EN 2019

**17**

opérations terminées

**10 M€**

dédiés à la sécurité des lycées

**50**

sections internationales

**150 M€**

investis en 3 ans pour accompagner  
la réforme des programmes scolaires

**87 %**

des lycées connectés au très haut  
débit en septembre 2019

**3**

lycées expérimentent la démarche  
Smart Building

**44**

Cordées de la réussite

## OBJECTIF 2027

**5 MDS€**

investis dans un « Plan d'urgence »  
pour des lycées neufs et rénovés

**267**

opérations : constructions,  
rénovations, extensions...

**12**

lycées neufs

**32**

nouveaux internats



## RÉFORME DES PROGRAMMES SCOLAIRES : LES MESURES DE SOUTIEN **AU POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES**

Forte d'une transformation numérique toujours plus performante, la Région lance, pour la rentrée 2019, un plan ambitieux de gratuité des manuels scolaires. Elle s'engage à maintenir le pouvoir d'achat des familles franciliennes qu'ils soient sous format papier ou numérique (tablette ou ordinateur) dans le cadre de la réforme du bac 2021 engagée par le Gouvernement et qui concerne 260 200 lycéens franciliens en cette rentrée. Cette réforme instaure de nouveaux enseignements, donne une place accrue au numérique et met en place de nouvelles modalités de passage du bac pour les élèves de seconde, première et première année de CAP dans les lycées généraux, technologiques et professionnels.

## LA RÉGION FINANCERA LES MANUELS ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES PAPIER OU NUMÉRIQUES POUR TOUS LES LYCÉENS

À la suite du changement des programmes scolaires, la Région a décidé de financer les manuels et ressources pédagogiques papier ou numériques des **260 200 élèves** concernés, dans les 670 lycées publics et privés franciliens. Pour mettre en œuvre cette réforme sur son territoire,

la Région Île-de-France va investir jusqu'à **150 millions d'euros en 3 ans**, ce qui correspond à une **aide moyenne de 340 euros par élève**, en proposant à tous les lycées d'équiper de tablettes, d'ordinateurs ou de manuels papiers, selon leurs choix, les enseignants et leurs élèves.

### LES 4 GRANDS PRINCIPES DE CETTE ACTION

- 1 AUTONOMIE DES ÉTABLISSEMENTS**  
qui ont le choix de conserver les manuels papier ou de passer à des versions numériques. 50 % des lycées franciliens passent au numérique.
- 2 GRATUITÉ DES RESSOURCES POUR TOUS :**  
la Région financera les manuels et des ressources complémentaires accessibles gratuitement aux élèves et enseignants sur l'ENT **monlycee.net**.

- 3 AIDE CONSÉQUENTE**  
pour accompagner tous les lycées qui le souhaitent dans le virage numérique.
- 4 RÉDUCTION DE LA FRACTURE NUMÉRIQUE**  
en équipant tous les lycéens des établissements « 100 % numérique » en tablettes ou ordinateurs portables (prêts).

### VIRAGE NUMÉRIQUE À LA RENTRÉE 2019-2020



**LES ENSEIGNANTS RECEVRONT 20 000 TABLETTES** pour les accompagner dans la transition numérique

La Région Île-de-France a décidé d'équiper en tablettes numériques les enseignants des lycées qui ont décidé d'adopter les manuels numériques à l'occasion du changement de programme. Le déploiement de ces équipements s'accompagnera d'une démarche de prévention et de formation aux bons usages numériques en lien avec l'Éducation nationale.



### PAPIER OU NUMÉRIQUE DANS MON LYCÉE ?

Pour que chaque lycéen puisse connaître l'équipement papier ou numérique choisi par son établissement, la Région a mis en ligne depuis le mois de juin un moteur de recherche accessible sur son site : **ridf.fr/manuels2019**

### BUDGET



**150 M€**  
investis en 3 ans pour accompagner la réforme des programmes scolaires

SOIT  
**340 €**  
d'aide par lycéen



### 3 QUESTIONS-RÉPONSES SUR LE MODE D'EMPLOI DES TABLETTES ET ORDINATEURS

#### Un élève ne dispose pas d'un accès Internet chez lui ou son lycée n'est pas encore raccordé au Wifi, que faire ?

Les manuels seront chargés sur l'ordinateur ou la tablette et disponibles hors ligne sans qu'il soit nécessaire d'avoir un accès à Internet pour ne pénaliser aucun élève.

#### Qui est en charge de la maintenance ?

L'équipement sera couvert par la garantie « constructeur » pendant au moins deux ans suivant la livraison et un service de maintenance, assuré par le réseau de La poste, est prévu dans le marché. Les tablettes et ordinateurs sont la propriété de la Région, comme les manuels. Ils seront confiés aux élèves pour la durée de leur scolarité. Les élèves s'engageront au maintien des équipements prêtés en condition d'usage. Une convention d'engagement sera signée entre la Région, les parents et l'élève. En plus des équipements eux-mêmes (tablettes ou ordinateurs), la Région remettra aussi une coque de protection pour les tablettes et des systèmes de rechargement pour les classes.

#### Tablette déchargée, cassée, perdue ?

Un pool de tablettes ou d'ordinateurs sera mis à disposition dans chaque lycée pour parer aux urgences et éviter qu'un élève se retrouve privé d'équipement sur une trop longue période. Des jeux de manuels papier seront également mis à disposition dans les CDI. Les tablettes et ordinateurs pourront être bloqués à distance en cas de perte ou de vol.



#### ET LES MANUELS DES ANCIENS PROGRAMMES ?



Ils seront collectés par la Région et donnés à des lycées francophones dans le cadre de sa coopération internationale, à des associations œuvrant contre le décrochage scolaire ou recyclés.



Le Lycée Galilée de Cergy (95) a fait l'objet de travaux de rénovation énergétique. Le chantier, de 9 M€, a été livré en juin 2019.

# UN PLAN D'URGENCE POUR LES LYCÉES FRANCILIENS

Avec 593 M€ engagés cette année, la Région augmente significativement son investissement en faveur de la rénovation du patrimoine des lycées. Elle accompagne les évolutions territoriales et les évolutions de formation pour les jeunes.

En mars 2017, un *Plan d'urgence pour les lycées franciliens* a été adopté afin de répondre à la vétusté de près d'un tiers des établissements et aux enjeux démographiques. Il est doté de 5 Mds€ pour la période 2017-2027 : 4 Mds€ pour le Plan pluriannuel d'investissement et 1 Md€ pour le Plan pluriannuel de maintenance.

**LYCÉES : bilan des actions menées en 2019**

**17 OPÉRATIONS LIVRÉES**



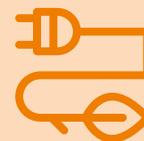
**9**

**RECONSTRUCTIONS,  
RÉNOVATIONS OU EXTENSIONS**



**5**

**OPÉRATIONS CIBLÉES**  
(demi-pension, gymnases, etc.)



**3**

**RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES**

**LA RÉGION POURSUIT SON EFFORT  
D'INVESTISSEMENT**

Sur l'année scolaire 2017-2018, la Région a lancé **14 opérations**, soit **7 400 nouvelles places**. Sur l'année scolaire 2018-2019, la Région a poursuivi son effort d'investissement en augmentation de 20% par rapport à 2017-2018

Ces investissements permettent une intensification de l'activité. Une soixantaine d'opérations sont aujourd'hui en cours depuis les études de faisabilité jusqu'à la phase travaux :

- 6 études de faisabilité en cours
- 4 opérations au stade « sélection maîtrise d'œuvre »
- 17 études « maîtrise d'œuvre » en cours
- 13 opérations au stade « sélection des entreprises »
- 18 chantiers en cours

**RAPPEL DES OBJECTIFS DU PLAN  
D'URGENCE 2017-2027**



**12 LYCÉES NEUFS**



**4 LYCÉES RECONSTRUITS**



**26 EXTENSIONS**



**39 RÉNOVATIONS GLOBALES**



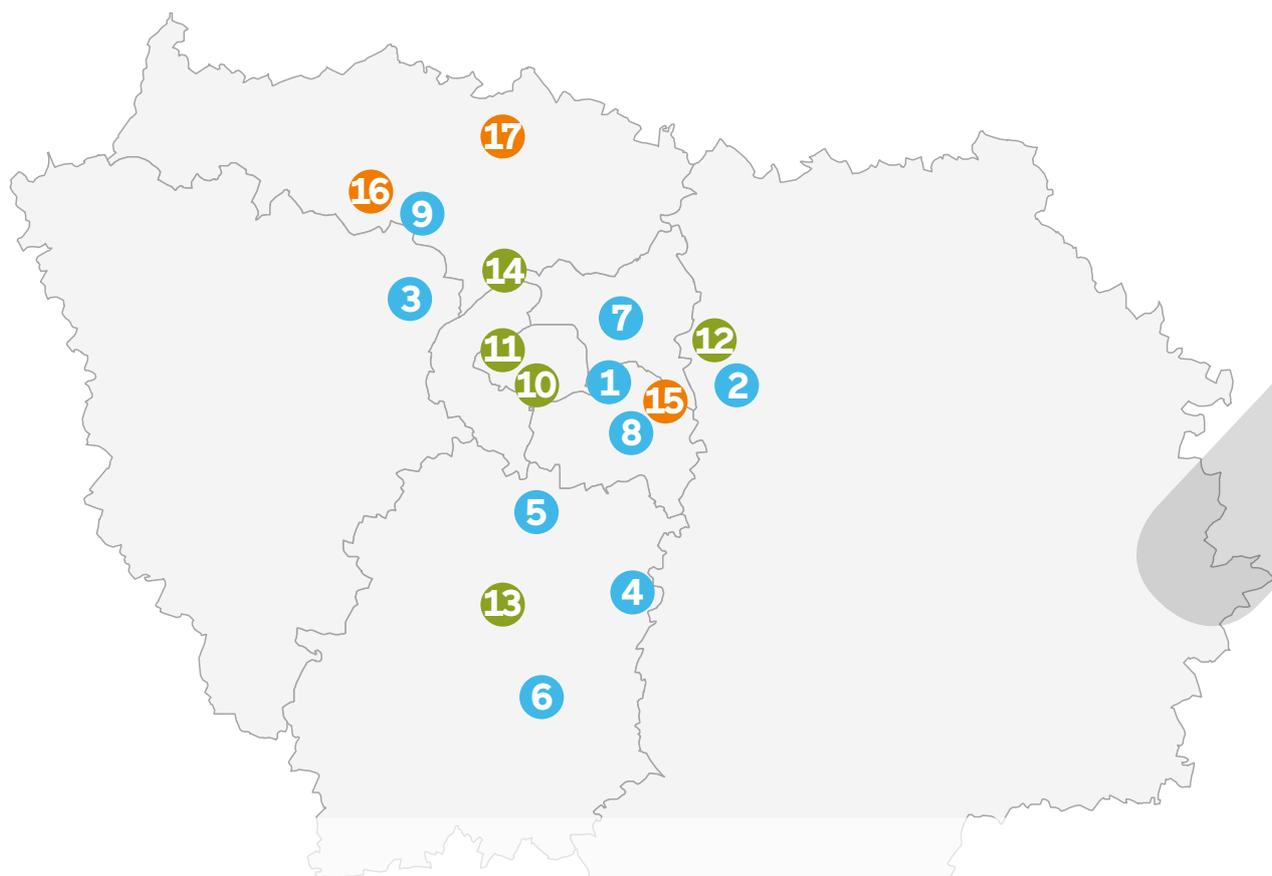
**95 OPÉRATIONS CIBLÉES**  
(demi-pension, gymnases, etc.)



**59 RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES**



**32 NOUVEAUX INTERNATS**  
soit 3 000 nouvelles places



## 17 OPÉRATIONS LIVRÉES EN 2019

### PLACES NOUVELLES ET RÉNOVATIONS

- 1 Lycée Arago – Paris 12<sup>e</sup> : 8 M€ (printemps 2019) *restructuration simple*
- 2 Lycée Emily-Brontë – Lognes (77) : 40 M€ (septembre 2019) *reconstruction et extension de capacité de 200 places (1 000 places au total)*
- 3 Lycée Léonard-de-Vinci – Saint-Germain-en-Laye (78) : 53 M€ (septembre 2019) *reconstruction du lycée sur son site*
- 4 Lycée Robert-Doisneau – Corbeil-Essonnes (91) : 45,2 M€ (mai 2019) *restructuration partielle et extension*
- 5 Lycée Jacques-Prévert – Longjumeau (91) : 25 M€ (septembre 2019) *restructuration partielle et extension*
- 6 Lycée Alexandre-Denis – Cerny (91) : 41,8 M€ (septembre 2019) *rénovation globale et extension de capacité de 400 places*
- 7 Lycée Alfred-Costes – Bobigny (93) : 20,1 M€ (juin 2019) *rénovation partielle*
- 8 Lycée Saint-Exupéry – Créteil (94) : 4,3 M€ (octobre 2019) *réfection des toitures et verrière*
- 9 Lycée Auguste-Escoffier – Éragny (95) : 6 M€ (octobre 2019) *rénovation simple*

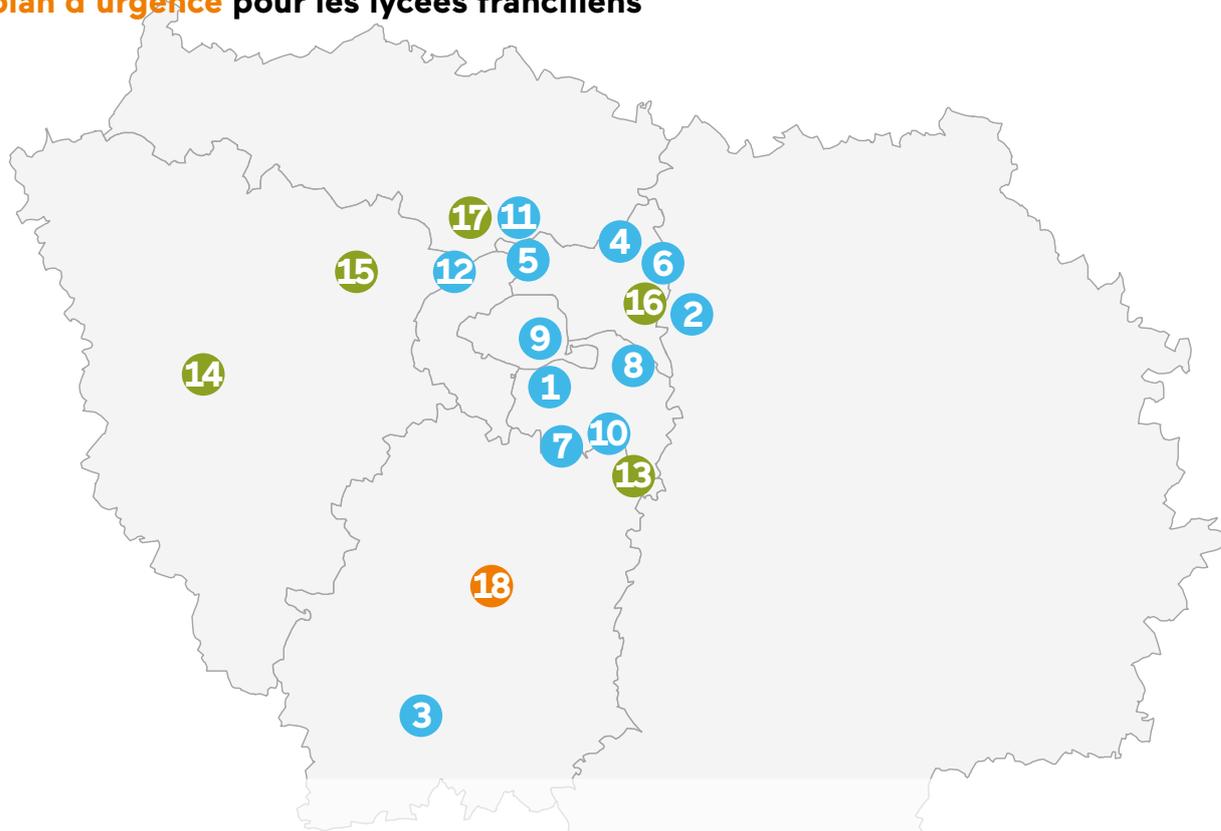
### OPÉRATION CIBLÉES

- 10 Lycée Louis-Armand – Paris 15<sup>e</sup> : 34,5 M€ (septembre 2019) *livraison du lycée restructuré et désamianté*
- 11 Lycée Janson-de-Sailly – Paris 16<sup>e</sup> : 11 M€ (septembre 2019) *livraison finale de la restructuration du pôle sciences*
- 12 Lycées Gaston-Bachelard et Louis-Lumière – Chelles (77) : 10 M€ (avril 2019) *restructuration du service de restauration*
- 13 Lycée Paul-Belmondo – Arpajon (91) : 4,3 M€ (septembre 2019) *restructuration du gymnase*
- 14 Lycée Fernand-et-Nadia-Léger – Argenteuil (95) : 18 M€ (juin 2019) *restructuration partielle (démolition et reconstruction du bâtiment atelier)*

### RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

- 15 Lycée Marcelin-Berthelot – Saint-Maur-des-Fossés (94) : 4 M€ (avril 2019) *rénovation énergétique*
- 16 Lycée Galilée – Cergy (95) : 9 M€ (juin 2019) *rénovation énergétique*
- 17 Lycée Fragonard – L'Isle-Adam (95) : 7,9 M€ (juillet 2019) *rénovation énergétique*

# un plan d'urgence pour les lycées franciliens



## 18 CHANTIERS EN COURS EN 2019

### EXTENSIONS, RÉNOVATIONS ET INTERNATS

- 1 Lycée Gabriel-Fauré – Paris 13<sup>e</sup> : 44 M€  
*restructuration globale du lycée*
- 2 Lycée Gaston-Bachelard – Chelles (77) : 11,3 M€  
*construction d'un internat de 150 places*
- 3 Lycée Geoffroy-Saint-Hilaire – Étampes (91) : 9 M€  
*construction d'un internat de 100 places*
- 4 Lycée Voillaume – Aulnay-sous-Bois (93) : 45,8 M€  
*rénovation globale des bâtiments B, C et D et réorganisation de l'entrée*
- 5 Lycée Jacques-Feyder – Épinay-sur-Seine (93) : 41,7 M€  
*rénovation globale du lycée, extension des espaces et construction d'un internat de 75 places*
- 6 Lycée Alfred-Nobel – Clichy-sous-Bois (93) : 23,2 M€  
*construction d'un internat de 100 places et résorption de bâtiments démontables*
- 7 Lycée Georges-Brassens – Villeneuve-le-Roi (94) : 60,5 M€  
*lancement du chantier de démolition et désamiantage, avant reconstruction du lycée*
- 8 Lycée Gabriel-Péri – Champigny-sur-Marne (94) : 24,7 M€  
*restructuration de l'ensemble du lycée et extension*
- 9 Lycée Darius-Milhaud – Le Kremlin-Bicêtre (94) : 44,6 M€  
*rénovation globale et extension*
- 10 Lycée Arago – Villeneuve-Saint-Georges (94) : 9,5 M€  
*construction d'un internat de 100 places*
- 11 Lycée Gustave-Monod – Enghien-les-Bains (95) : 35,2 M€  
*restructuration de la partie ouest du site*
- 12 Lycée Ronceray – Bezons (95) : 63 M€  
*rénovation globale et construction d'un internat de 100 places*

### OPÉRATION CIBLÉES

- 13 Lycée Talma – Brunoy (91) : 11,4 M€ *construction d'un service de restauration scolaire et des lieux de vie*
- Lycée Jean-Monnet – La Queue-lès-Yvelines (78) :
- 14 6,3 M€ *restructuration du service de restauration*
- Lycée Adrienne-Bolland – Poissy (78) : 9,6 M€
- 15 *réhabilitation des ateliers*
- Lycée André-Boulloche – Livry-Gargan (93) :
- 16 6,5 M€ *restructuration du service de restauration*
- Lycée Vincent-Van-Gogh – Ermont (95) : 9,1 M€
- 17 *restructuration du service de restauration*

### RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES

- Lycée de l'Essouriau – Les Ulis (91) : 5,5 M€
- 18 *lancement du chantier de rénovation énergétique*

## 6 NOUVELLES OPÉRATIONS LANCÉES EN 2019 (À DATE DU 15 JUILLET 2019)

### EXTENSIONS ET RÉNOVATIONS

- 1 Lycée Nadar – Draveil (91) :  
*extension de capacité de 600 places*
- Lycée de Cachan (94) :
  - 2 *rénovation globale*
  - 3 *restructuration du bâtiment Léonard de Vinci*
- 4 Lycée Pierre-Mendès-France – Villiers-le-Bel (95) :  
*extension de capacité de 600 places*

### OPÉRATIONS CIBLÉES

- 5 Lycée Marcelin-Berthelot – Saint-Maur-des-Fossés (94) :  
*restructuration de la demi-pension*
- 6 Lycée Galilée – Cergy (95) :  
*restructuration de la demi-pension*

### LA RÉGION SE CONCENTRE SUR LA MAINTENANCE DES LYCÉES ET LA VALORISATION DE SON PATRIMOINE

La **maintenance** des lycées représente un investissement annuel moyen de plus de **100 M€**.

Une priorité est donnée à la sécurité et à la rénovation des façades, des toitures, des cantines scolaires, des sanitaires et des locaux des agents des lycées. **D'ici 2024, 479 opérations de travaux de gros entretien seront lancées sur ces priorités.**

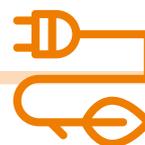
Au total, en 2019, plus de **1 000 opérations de maintenance** ont été lancées.

### ZOOM

#### INTENSIFICATION DES RÉNOVATIONS ÉNERGÉTIQUES DES LYCÉES : 280 M€ INVESTIS D'ICI 2023 DANS 21 LYCÉES

Dans le cadre de sa nouvelle *Stratégie énergie-climat*, adoptée en 2018, visant notamment une réduction globale des consommations des lycées d'au moins 20 % à l'horizon 2030 par rapport à 2015, la Région accélère et multiplie les opérations de rénovation énergétique des lycées franciliens, en utilisant de nouveaux modes contractuels. Ainsi, un accord-cadre de marchés de partenariat a été lancé en mars 2019.

Ces opérations sont inscrites dans le Plan pluriannuel d'investissement des lycées (PPI 2017-2027), et ont vocation à réduire la consommation d'énergie des lycées au minimum de 50 % pour le chauffage et 20 % pour l'électricité, tout en améliorant le confort des usagers et la valeur patrimoniale des bâtiments.



**FOCUS**

**DÉMARRAGE DU CHANTIER DE RÉNOVATION GLOBALE ET  
CONSTRUCTION D'UN INTERNAT DE 100 PLACES -  
LYCÉE EUGÈNE-RONCERAY, BEZONS (95)**

Le chantier de ce lycée lancé en février 2019 a pour objectif la rénovation complète de cet établissement vétuste. Dans le cadre de la fusion des lycées Grand-Cerf et Ronceray, ce futur établissement rénové permettra de rassembler les offres de formation des deux lycées avec un maintien des capacités existantes, soit 1 050 places.

Le projet s'articule autour de 3 pôles d'égale importance : la création d'une filière hôtellerie-restauration (du CAP au BTS), la reconduction de la filière tertiaire commerciale, et le renforcement des filières générales et technologiques.

La rénovation globale du lycée Ronceray comprend la restructuration du bâtiment principal, la démolition des autres bâtiments, la dépose des bâtiments démontables, la création d'un internat de 100 places, ainsi que la rénovation du gymnase, des terrains de sport et des espaces extérieurs.

Cette opération sera menée dans le cadre d'une démarche de qualité environnementale avec des objectifs de basse consommation énergétique, et se déroulera en site occupé pendant 41 mois.

**Investissement : 63 M€**



## FOCUS

### LA RÉGION A RÉALISÉ LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DU LYCÉE FRAGONARD, L'ISLE-ADAM (95)

Ayant pour objectif de réduire significativement les consommations énergétiques, cette rénovation comprend notamment le ravalement des façades, intégrant une isolation par l'extérieur, le remplacement des fenêtres et la modernisation des installations de chauffage et de ventilation.

De plus, la mise en place de panneaux photovoltaïques permet de développer le recours aux énergies renouvelables.

**Investissement : 8 M€**



*Le lycée Eugène-Ronceray.*



### FOCUS

#### RECONSTRUCTION ET EXTENSION DE CAPACITÉ DE 200 PLACES - LYCÉE EMILY-BRONTË, LOGNES (77)

Provisoire depuis 2002, ce lycée constitué de bâtiments démontables pendant plusieurs années a été entièrement reconstruit pour accueillir 200 élèves supplémentaires, portant la capacité d'accueil à 1 000 élèves à la rentrée de septembre 2019. C'est un lycée d'enseignement général et technologique, à l'offre pédagogique variée, qui comprend des filières STMG, mercatique, comptabilité et des STL biotechnologies.

Le chantier de reconstruction du lycée Emily-Brontë a commencé en 2017 et s'articule notamment autour des espaces de vie des élèves. C'est un site spacieux et largement éclairé qui met en valeur les espaces extérieurs, largement dimensionnés et plantés.

Le lycée a fait l'objet d'une démarche de qualité environnementale avec un objectif « zéro énergie » visant un bilan neutre entre consommation et production d'énergie. Cette opération a été évaluée par la certification « NF bâtiments tertiaires » et labélisée « BBC - Effinergie »

**Investissement : 40 M€**

### FOCUS

#### LE LYCÉE ROBERT-DOISNEAU FAIT PEAU NEUVE EN 2019, CORBEIL-ESSONNES (91)

Les élèves du lycée polyvalent Robert-Doisneau feront leur rentrée dans un lycée rénové. En effet, près de 9 300 m<sup>2</sup> de bâtiments existants ont été réhabilités dans cet établissement, l'un des plus importants d'Île-de-France puisqu'il accueille aujourd'hui près de 2 800 élèves. En plus d'une entrée entièrement réorganisée, la cantine scolaire a été totalement reconstruite pour permettre l'accueil de l'ensemble des demi-pensionnaires. Enfin, cette opération a permis la construction d'un grand théâtre. Ce chantier avait pour objectifs principaux de pallier les dysfonctionnements existants, en répondant à la montée démographique, la vétusté, ainsi que l'inconfort thermique.

**Investissement : 45,2 M€**



Réhabilitation du lycée Robert-Doisneau.



# LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES

Afin d'accompagner les transformations des pratiques pédagogiques, et de répondre aux besoins des communautés éducatives, la Région investit massivement en faveur de la transformation numérique des lycées : généralisation du très haut débit, renforcement des équipements numériques, déploiement généralisé de services et ressources en ligne.

## UNE CONNEXION ET UNE INFRASTRUCTURE RENFORCÉES

### Le déploiement du très haut débit

Fin 2019, 90 % des lycées franciliens seront connectés au très haut débit. Les lycées de Paris, de Seine-et-Marne, des Yvelines et du Val-de-Marne sont déjà tous connectés et ceux du Val-d'Oise, de l'Essonne, de Seine-Saint-Denis et des Hauts-de-Seine le seront tous d'ici l'été 2020.

### L'augmentation du nombre de points d'accès Wifi

La Région a mis en œuvre dès 2016 le déploiement du Wifi dans les lycées. L'Union européenne soutient le financement de ce projet de 6 M€ à hauteur de 1,2 M€. Plus d'une centaine de lycées disposent aujourd'hui de points d'accès permettant l'usage de tablettes ou d'ordinateurs portables. En juin 2020, plus de 300 lycées sur 465 seront équipés d'une couverture Wifi. Et d'ici le mois de mars 2021, la totalité des lycées seront équipés d'une couverture totale de réseau Wifi.

### La rénovation des réseaux et serveurs des lycées

Les serveurs et les réseaux internes sont progressivement rénovés afin d'améliorer la qualité et la performance des services offerts aux usagers dans l'établissement. **Les investissements et le déploiement de ces mesures ont été multipliés par 3 cette année.**

Une centaine de lycées disposent des prérequis techniques pour effectuer des opérations de maintenance à distance. Plus de 70 % des opérations de maintenance pourront prochainement se faire à distance.

Un centre de services mutualisés est en cours de construction dans un « data center régional » qui pilotera l'ensemble de ces infrastructures.

## L'ACCOMPAGNEMENT À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DES LYCÉES

La Région accompagne également les lycées dans l'équipement au quotidien. Son objectif est d'équiper toutes les classes en vidéoprojecteurs ou écrans interactifs d'ici fin 2020. **Les établissements franciliens disposent cette année d'un parc informatique de 180 000 ordinateurs fixes.**

En parallèle, la Région incite désormais l'ensemble des lycées à s'engager pleinement dans une démarche numérique innovante. Depuis 2 ans, **17 lycées**

**pilotes « 100 % numérique »** expérimentent déjà les outils développés par des start-up de la filière Ed Tech. Ces expérimentations nourrissent le plan stratégique francilien du numérique : **« Ambition(s) Numérique(s) » pour la réussite de tous les élèves d'Île-de-France.**

Lancé auprès des 465 lycées franciliens, le dernier appel à projets **Lycées'Up** a rencontré un vif succès avec 115 établissements candidats. Il vise à faire émerger et accompagner des projets permettant la mise en œuvre de nouvelles pratiques autour du numérique.

Par ailleurs, avec le lancement d'**Epsilon**, un appel à projets ambitieux et commun à 4 autres régions, l'Île-de-France continue de proposer à ses lycées davantage de ressources numériques pédagogiques.



### FOCUS

#### OPÉRATION LYCÉES'UP

Ouverte à tous les lycées franciliens, cette opération permet de soumettre un projet s'appuyant sur le numérique pour mettre en œuvre de nouvelles pratiques pédagogiques. Le financement peut porter sur l'acquisition de ressources numériques, d'équipements numériques (individuels ou collectifs) ou sur des prestations d'accompagnement (aménagement, formation, **accompagnement stratégique du projet**). Le montant alloué par la Région (fixé à **30 000 € maximum par projet**) peut couvrir tout ou partie du projet.

En 2019, 115 lycées ont répondu à cet appel à projets en moins de 3 semaines. **Le lauréat de l'édition 2019 est le lycée Louis-Jouvet de Taverny (95), dont le projet est le développement d'un lab, un tiers-lieu utilisant les sciences cognitives au service de la réussite des élèves.** Trois prix spéciaux du jury ont également été attribués aux lycées Gustave-Ferrié, à Paris 10<sup>e</sup>, Maurice-Eliot à Épinay-sous-Sénart (91) et Eugène-Delacroix à Drancy (93).



## DES APPLICATIONS DÉJÀ AU SERVICE DES LYCÉES ET DES LYCÉENS

### Monlycee.net : un réseau social éducatif nouvelle génération

Développée par la Région depuis 2017, la nouvelle version de **monlycee.net**

offre à tous les lycéens un réseau social éducatif nouvelle génération.

Ce portail de services propose des outils de travail personnel, de collaboration et de partage. **En 2016, seulement 27 % des lycées étaient actifs sur ce réseau. Ils seront plus de 400 en septembre 2019, soit 85 % des lycées franciliens.**

Le réseau éducatif des lycées franciliens s'est aujourd'hui hissé en tête des plateformes scolaires les plus dynamiques.

Monlycee.net, c'est aussi une plateforme de diffusion des actions éducatives initiées par la Région : santé, citoyenneté, prévention du décrochage, orientation. Grâce à monlycee.net, la Région apporte un soutien de qualité aux équipes enseignantes et s'assure que les actions qu'elle propose bénéficieront au plus grand nombre de lycéens.

### L'application Lystore

Le réseau social éducatif est aussi l'outil de travail collaboratif des personnels de direction et de gestion des lycées avec les services de la Région.

Ainsi, l'application **Lystore**, mise en service en mars 2018, permet à chaque lycée de commander les équipements numériques (vidéoprojecteurs, ordinateurs, imprimantes, etc.) dont il a besoin sur un catalogue en ligne et dans la limite de l'enveloppe qui lui a été accordée. Les commandes s'effectuent

désormais à tout moment de l'année. Au total, sur l'année scolaire 2018-2019, 14 M€ de commandes auront été passées de cette façon.

Avec pour résultat une importante simplification de la commande et une rapidité accrue dans le traitement et la livraison. Tout le monde y gagne.

**MONLYCEE.NET**  
300 000 VISITES QUOTIDIENNES ET PLUS DE 50 MILLIONS DE PAGES VUES EN UNE ANNÉE SCOLAIRE.

### .oriane.info

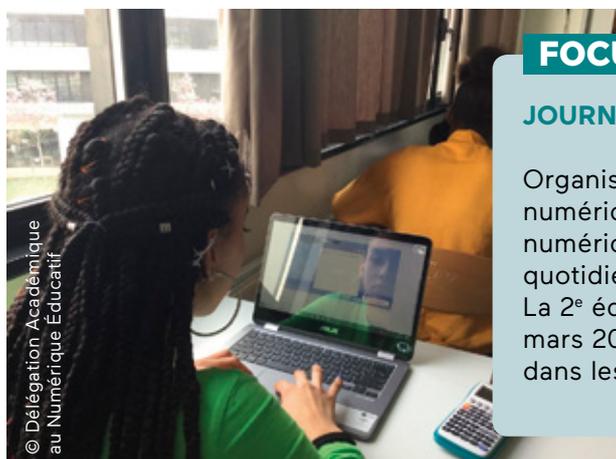
Le portail régional de l'orientation, de la formation et de l'emploi.

### .monlycée.net

L'application lauréate du hackathon 2018, qui favorise l'entraide entre lycéens, testée sur **monlycée.net**.

### .qioz

Un outil gratuit d'apprentissage des langues proposé par la Région, lancé en mai 2019.  
**qioz.fr**



© Délégation Académique au Numérique Éducatif

## FOCUS

### JOURNÉES FRANCILIENNES DU NUMÉRIQUE

Organisée en mars 2019, l'opération Journées franciliennes du numérique s'adressait aux lycées au sein desquels les pratiques du numérique sont déjà installées pour rendre compte des usages au quotidien des nouvelles pratiques pédagogiques.

La 2<sup>e</sup> édition des Journées franciliennes du numérique aura lieu en mars 2020. Elle sera l'occasion de présenter les actions menées dans les 50 lycées lauréats.

## EN 2019, DE NOUVEAUX BÂTIMENTS INTELLIGENTS ET CENTRÉS SUR L'USAGER

La transformation numérique concerne également les espaces de travail et le bâtiment lui-même.

Expérimentation dans 3 lycées connectés

**La démarche Smart Building vise à améliorer la gestion et l'exploitation des bâtiments** grâce à une supervision fiable et ciblée. Elle permet d'optimiser l'exploitation et les consommations, d'identifier au plus tôt des défauts de fonctionnement et de mettre en place des systèmes d'alerte et d'intervention à distance.

L'étude et la mise en œuvre de solutions de relevés d'informations à distance ont été conduites en 2018-2019 dans 3 lycées :

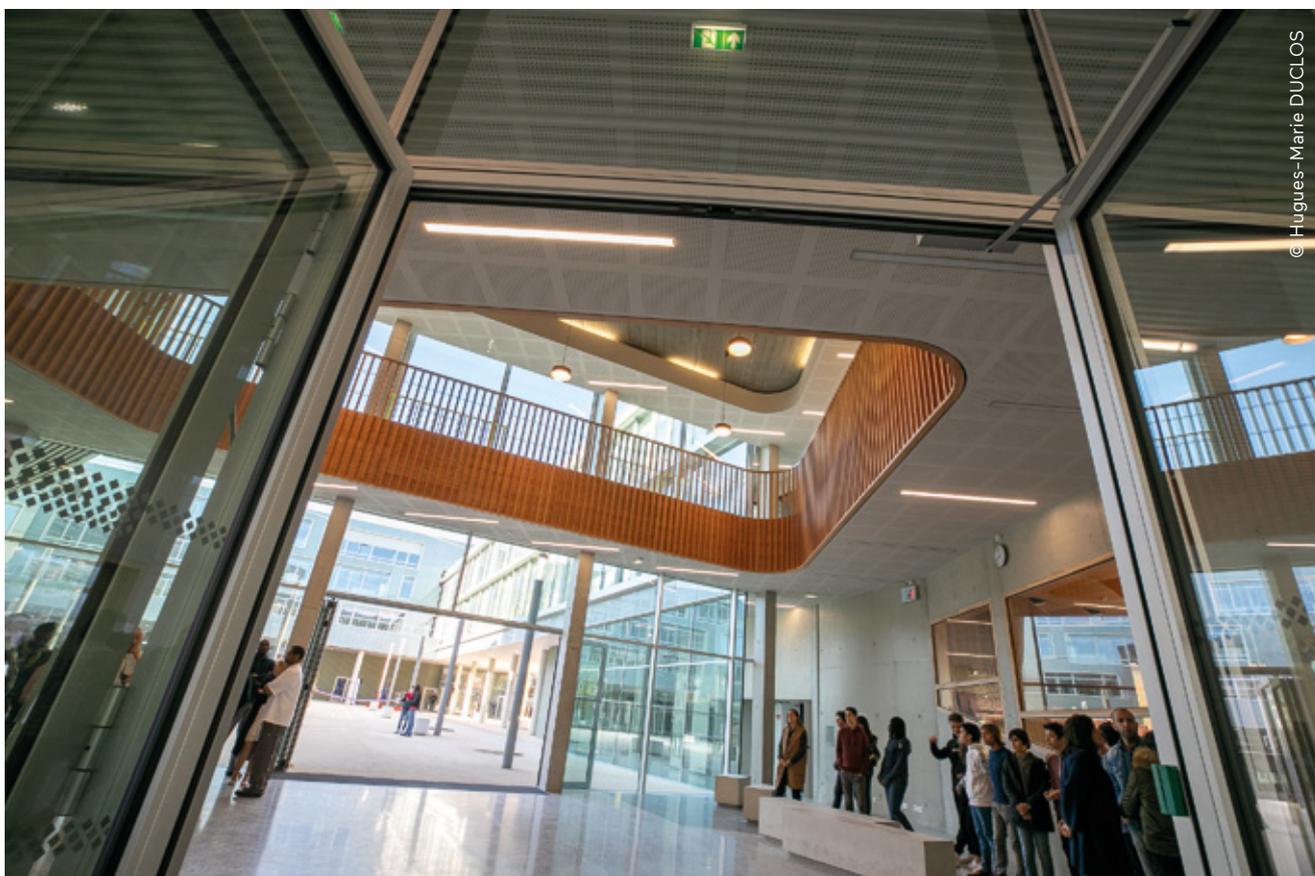
- Académie de Créteil : **lycée Marcelin-Berthelot** à Saint-Maur-des-Fossés (94)
- Académie de Paris : **lycée Raspail** à Paris (14<sup>e</sup>)
- Académie de Versailles : **lycée Jean-Perrin** à Saint-Ouen-l'Aumône (95)

Ces relevés d'informations à distance (capteurs, télé-relevé) seront expérimentés jusqu'en juin 2020 dans plusieurs domaines tels que la consommation (gaz, eau et électricité), la production d'énergie (chauffage), l'environnement de travail et le confort (température des salles, hygrométrie, luminosité), la connaissance du bâti (occupation des espaces) ou encore la sécurisation électronique (détection d'intrusions).

Toutes les données et les informations relevées seront suivies et étudiées durant l'année scolaire 2019-2020.

La base de connaissances mise en place permettra de détecter des anomalies de fonctionnement, comme une fuite d'eau, une température excessive ou insuffisante, ou encore une intrusion. Par ailleurs, ces points de relevés seront à terme matérialisés sur une maquette 3D pour les 3 lycées concernés.

À l'issue de cette expérimentation, un retour d'expérience permettra d'évaluer l'efficacité du système et d'estimer les moyens à mettre en œuvre pour un déploiement à plus grande échelle.



© Hugues-Marie DUCLOS



# APPRENTISSAGE DES LANGUES ÉTRANGÈRES UN ATOUT POUR L'ATTRACTIVITÉ

La Région Île-de-France aspire à devenir un exemple de région multilingue à travers de nombreux projets éducatifs. Elle renforce ainsi la formation des jeunes lycéens et l'attractivité de son territoire.

## DÉVELOPPER L'OFFRE LINGUISTIQUE EN ÎLE-DE-FRANCE

### Plus de sections internationales

Il y a d'ores et déjà plus de 50 sections internationales en 2019 dans les lycées publics et privés sous contrat. La Région souhaite doubler le nombre de places dans ces sections d'ici 3 ans.

**Objectif : 20 000 places dans 90 nouvelles sections en 2021.**

### Plus d'heures de langues

La Région a proposé d'augmenter le nombre d'heures de langues en sections internationales et promouvoir les modes d'enseignement en immersion dès la rentrée 2018. Elle vise en priorité les sections internationales où il y a au moins 30 % d'enseignement de la langue. En accord avec le ministère de l'Éducation nationale, **des sections proposant près de 50 % d'enseignement de la langue vont être expérimentées.**

## TROIS NOUVEAUX LYCÉES INTERNATIONAUX

Après l'ouverture du lycée international de Courbevoie (92) en 2018, 2 nouveaux lycées dont un international et un bilingue seront construits d'ici à 2022. Près de 2 500 nouvelles places seront ainsi disponibles sur le plateau de Saclay (91) en 2021 et à Vincennes (94) en 2022. L'État accompagne cette dynamique et s'est engagé à **doubler le nombre de sections internationales dans les lycées franciliens d'ici là.**



**VOTRE NOUVELLE PROF D'ANGLAIS**

Grâce à Qioz.fr, apprenez gratuitement les langues avec vos films, séries et documentaires préférés **QIOZ.fr**

Un service gratuit de la Région **iledeFrance**

## UN GUIDE DE L'ENSEIGNEMENT INTERNATIONAL

La Région a lancé le premier « **Guide de l'enseignement international en Île-de-France** ». Accessible en ligne sur [internationaleducation.parisregion.eu](http://internationaleducation.parisregion.eu), il donne une visibilité sur l'offre des 24 langues enseignées

dans les écoles franciliennes, du CP à la terminale. Les familles franciliennes et étrangères qui s'installent en Île-de-France peuvent y trouver l'établissement le plus adapté à leurs critères de recherche : âge de l'enfant, langues et nombre

d'heures d'enseignement souhaitées, localisation. Les démarches d'inscription sont facilitées.

**Plus d'infos sur :**  
[internationaleducation.parisregion.eu](http://internationaleducation.parisregion.eu)

## QIOZ : UNE PLATEFORME GRATUITE D'APPRENTISSAGE DES LANGUES

La Région Île-de-France a lancé une **plateforme e-learning d'apprentissage des langues, gratuite et accessible à tous les Franciliens de plus de 15 ans**, disponible également sur smartphone pour une utilisation ludique et pédagogique.

Cette nouvelle plateforme qui propose dès aujourd'hui l'apprentissage de l'anglais, de l'allemand, de l'espagnol et du français langue étrangère (FLE) s'inscrit dans la **volonté de la Région de faire de l'Île-de-France une région multilingue**. En permettant à tous les Franciliens d'entretenir et d'améliorer leur pratique des langues étrangères, la Région Île-de-France veut ainsi en renforcer l'employabilité et l'attractivité.

L'approche innovante de QIOZ, basée sur l'utilisation de contenus multimédia variés (plus de 1 500 contenus, extraits de films, de séries TV, de clips musicaux ou encore de documentaires), permettra aux millions de Franciliens de 15 ans et plus de développer leurs compétences linguistiques avec un programme sur mesure. Que l'on soit débutant ou confirmé, QIOZ s'adapte à ses utilisateurs pour leur proposer un programme ciblé, concentré autour de leurs centres d'intérêts mais aussi de leurs objectifs professionnels.

**À découvrir :**  
[qioz.fr](http://qioz.fr)



## apprentissage des langues étrangères : un atout pour l'attractivité

### UNE ÉCOLE EUROPÉENNE PARIS-LA DÉFENSE, À COURBEVOIE (92)

Une école européenne ouvrira ses portes à la rentrée 2019, au sein du nouveau lycée international Lucie-Aubrac de Courbevoie (92). L'objectif est double : accueillir les fonctionnaires de l'Autorité bancaire européenne (qui emménage en Île-de-France) et les entreprises qui s'y relocaliseront à la suite du Brexit, et offrir à tous les Franciliens un enseignement en langue qui soit de qualité.

Cette école européenne proposera une scolarité de la maternelle au lycée (baccalauréat européen), dispensée en anglais ou en français, pour les enfants de fonctionnaires européens, mais aussi pour tous les élèves franciliens. La Région coordonne le projet qui a été soumis aux instances européennes.

Elle participe à la rédaction du dossier, piloté par le ministère de l'Éducation nationale, en association avec le Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Courbevoie.

**Ce lycée sera le premier lycée public d'Île-de-France à proposer un enseignement entièrement en anglais pour les lycéens qui le souhaitent.**

Aujourd'hui, les établissements publics et privés sous contrat proposent au maximum 50 % de cours en anglais et les sections internationales ne peuvent aller au-delà de 30 %. C'est donc un véritable projet à dimension européenne et internationale que porte la Région, au côté de l'État.

### LA PROMOTION DES LANGUES ANCIENNES POUR LES LYCÉENS FRANCILIENS

La Région entend promouvoir l'apprentissage des langues anciennes auprès du plus grand nombre d'élèves, à l'échelle de l'Île-de-France (latin et grec ancien).

Depuis l'année scolaire 2016-2017, la Région accompagne une délégation des meilleurs lycéens latinistes franciliens, accompagnés de professeurs de lettres classiques, au concours international de latin, le *Certamen Ciceronianum Arpinas*, fondé en 1980 et organisé par le Centre d'études humanistes Marco Tullio Cicerone, en collaboration avec la Ville d'Arpino (Italie).

Ce concours est basé sur une version d'un texte de Cicéron ainsi qu'un commentaire, à réaliser en 5 heures. Au-delà de l'épreuve, le concours permet de réunir de jeunes latinistes chevronnés et des enseignants de différents pays : autour d'un événement commun et d'animations, tables rondes et conférences sur la langue et la littérature latines, de concerts, d'expositions, de visites, etc.

**Pour l'édition 2019, 17 lycéens et 5 enseignants ont fait partie de la délégation régionale pour représenter la France au concours international de latin à Arpino (Italie).**



© Région Île-de-France



© Magali Delporte

# LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Aujourd'hui, en Île-de-France, environ 20 000 jeunes sont concernés par le décrochage scolaire. Grande Cause régionale en 2018, la lutte contre le décrochage scolaire passe par un dialogue et la reconstruction de projets professionnels personnalisés.

## UNE PRIORITÉ RÉGIONALE

La lutte contre le décrochage scolaire a mobilisé **plus de 2 M€ en 2018** et s'est traduite par des actions de prévention et de remédiation. Jusqu'alors, seuls 7 % des jeunes décrocheurs étaient contactés par les plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD) de l'Éducation nationale. La Région a enfin obtenu le fichier des 20 000 décrocheurs et mis en place une plateforme téléphonique pour raccrocher les jeunes qui ont quitté le système éducatif.

Afin d'améliorer la prise de contact avec les décrocheurs et augmenter le taux de mise en relation avec les acteurs de la plateforme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), la Région a confié à un prestataire la responsabilité de la première prise de contact téléphonique avec les jeunes en situation de décrochage (16-25 ans), identifiés dans la plateforme de l'Éducation nationale RIO. Elle réalise des appels « diagnostics » et propose aux jeunes d'être mis en relation avec les missions locales ou le CIO, qui peuvent ainsi mieux se concentrer sur leur mission d'accompagnement.

### CHIFFRES

**+ de 50% des décrocheurs contactés :**

- 6 772 (51 %) sont déjà en solution (formation ou scolarisation),
- 1 506 (11 %) ont accepté la mise en relation avec une mission locale ou un CIO,
- 1 024 (8 %) ont refusé le suivi,
- 4 044 (30 %) sont injoignables .

**Cette démarche initiée par la Région Île-de-France a été saluée par les parents des jeunes décrocheurs.** La Région s'est d'ores et déjà engagée à amplifier son action en direction des 5 000 décrocheurs identifiés qui échappent encore à l'action publique.

### En 2019-2020

L'année scolaire 2019-2020 doit être l'occasion d'aller plus loin dans la mobilisation contre le fléau du décrochage scolaire. Tous les jeunes en situation de décrochage devront être identifiés, y compris les élèves des lycées privés et des centres de formation d'apprentis (CFA).

**PLUS DE 1  
DÉCROCHEUR SUR 2  
CONTACTÉ DÈS 2019.**

La Région portera une attention particulière sur les facteurs-clés dans le risque de décrochage, extérieurs à l'école, comme l'environnement familial ou l'exposition aux addictions. Un volet prévention santé sera inclus dans cette mobilisation. Un appel à projets spécifique en lien avec les problématiques de santé sera lancé. Ils s'inscriront tous deux dans **les premières Assises de la parentalité, qui se tiendront dès la rentrée 2020.** Enfin, la lutte contre le décrochage scolaire sera l'un des axes forts de la nouvelle compétence régionale sur l'information à l'orientation en s'appuyant sur le portail **oriane.info** et le développement des « digital académies ».

## MIEUX PRÉVENIR LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE

Les actions menées pour lutter contre le décrochage et la plateforme téléphonique s'inscrivent dans une stratégie régionale votée en 2019 qui se décline en 3 axes prioritaires :

- **renforcer** le repérage des décrocheurs en grande difficulté et qui restent encore sans solution,
- **développer** des partenariats pour offrir davantage de solutions d'insertion durable aux décrocheurs,
- **renforcer** la lutte contre le décrochage dans le cadre de la nouvelle compétence de l'information à l'orientation donnée aux régions.

Ces actions interviennent en complément des actions de l'Éducation nationale dans le champ de la prévention au travers du programme *Réussite pour tous* ainsi qu'au travers d'autres politiques éducatives comme l'action culturelle.

**2,5 M€**  
C'EST LE BUDGET RÉGIONAL  
CONSCRÉ À LA LUTTE CONTRE LE  
DÉCROCHAGE SCOLAIRE EN 2019.

## LE SOUTIEN À LA CONSTRUCTION D'UN PROJET DE FORMATION OU D'INSERTION PROFESSIONNELLE

La Région poursuit sa lutte contre le décrochage scolaire en soutenant des actions destinées aux jeunes déjà déscolarisés. Elles sont conduites par des structures de retour à l'école telles que les Écoles de la 2<sup>e</sup> chance, les micro-lycées ou d'autres structures de remobilisation, et d'insertion professionnelle et sociale.

La Région finance ainsi le dispositif **Avenir Jeunes** (Parcours entrée dans l'emploi et les Espaces de dynamique d'insertion). Ce dispositif est réservé aux jeunes déscolarisés suivis par les missions locales et par les coordonnateurs des missions de lutte contre le décrochage scolaire. **Objectif : permettre aux jeunes de construire et de confirmer un projet professionnel** en vue d'entrer dans un processus

concret d'insertion sociale et professionnelle durable. Depuis 7 ans, 64 000 jeunes ont utilisé cet outil, créé en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, et utilisé par tous les organismes d'insertion ou de rattachement.

La Région finance également des structures dynamiques de retour en formation comme par exemple le pôle innovant lycéen qui emménage à la rentrée sur le lycée François-Villon dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris, dans le cadre d'un projet global de réussite qui s'ouvre sur la recherche.

La Région soutient par ailleurs, à travers le **dispositif Phénix**, des actions pédagogiques à l'initiative d'acteurs locaux qui accompagnent les jeunes déscolarisés vers l'insertion professionnelle et le retour en formation, grâce à des solutions individualisées et souples.

### FOCUS

#### UNE NOUVELLE DYNAMIQUE DANS LE CADRE DU PLAN RÉGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPÉTENCES

Dans le cadre du Plan régional d'investissement dans les compétences (CPRIC), la Région poursuit en 2019 son effort en faveur de l'accès à la formation des publics faiblement qualifiés. Pour cela, le nombre de places commandées augmente de 2 500 comme en 2018, soit 10 000 places environ au total. Ainsi, le nombre de jeunes déscolarisés suivis par les missions de lutte contre le décrochage scolaire augmentera proportionnellement, soit 500 places environ pour l'année.





Médaillés franciliens des 45<sup>es</sup> finales nationales des Olympiades des métiers.

# OUVRIR LES LYCÉES AU MONDE PROFESSIONNEL

Innovants, numériques, interactifs, les lycées franciliens de demain permettront aux jeunes d'évoluer dans un nouveau cadre de travail et de mieux appréhender leur avenir professionnel. La Région accompagne les établissements dans leurs projets d'ouverture sur le monde économique et leurs collaborations avec les entreprises.

## DES CAMPUS DES MÉTIERS AU CAMPUS D'EXCELLENCE

La démarche « campus » a été initiée en 2003 avec la loi sur la création des Campus des métiers et des qualifications (CMQ). Les CMQ visent la mise en réseau d'acteurs économiques, de la formation et de la recherche pour répondre aux problématiques d'emploi des filières industrielles des territoires. Quatre CMQ ont à ce jour été labellisés en Île-de-France :

- Campus Économie touristique à Paris-Val d'Europe,
- Campus Hub de l'aéroportuaire et des échanges internationaux Grand Roissy-Le Bourget,
- Campus Conception et construction automobile,
- Campus Aéronautique et spatial (*photo ci-dessous*).

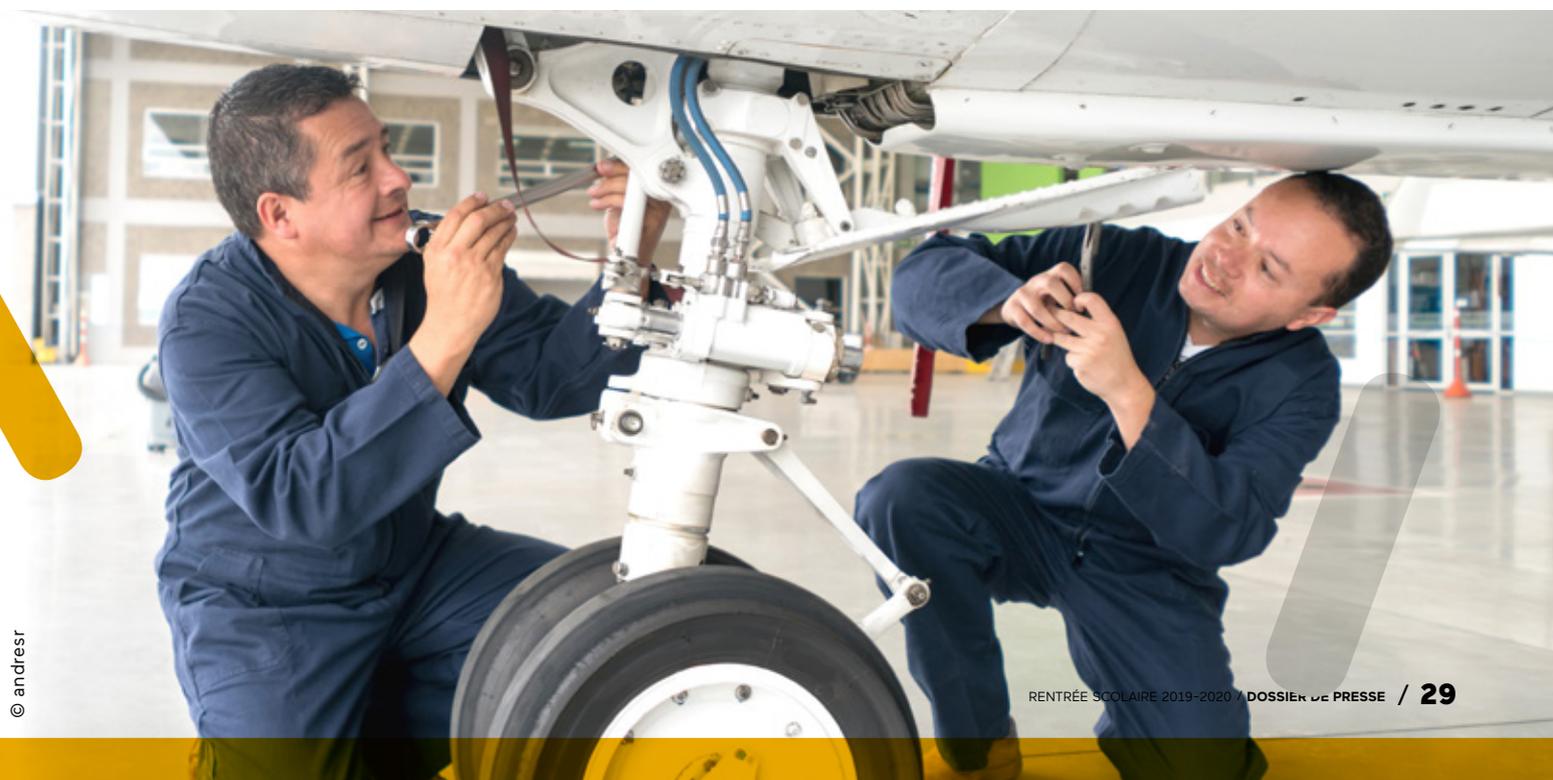
Aujourd'hui, avec la réforme du lycée professionnel et la volonté de créer des « **Harvard du pro** », le concept de campus évolue en « campus d'excellence ». Cette nouvelle génération de campus requiert un ancrage visible et matériel du réseau d'acteurs dans les lycées. Lieux plus innovants qui favorisent les synergies avec le territoire, le tissu économique local, l'enseignement supérieur, la recherche et le monde professionnel, **les lycées accueilleront fablabs, tiers-lieux et plateformes technologiques partagées.**

Afin que les lycées professionnels ne soient pas les seuls à profiter de la dynamique, **la Région Île-de-France souhaite déployer le maximum de campus dans les lycées où elle investit massivement.** Rénovation globale, reconstruction, extension structurante : **des investissements qui se chiffrent en dizaines de millions d'euros** et qui constituent un **véritable effet de levier.** **Trois premiers projets de lycées campus** sont ainsi portés avec les rectorats.

## FOCUS

### UN CAMPUS DE L'INDUSTRIE DU FUTUR À CACHAN (94)

La création d'un campus de l'Industrie du futur à Cachan est le fruit d'une volonté commune et partagée entre plusieurs acteurs : le ministère de l'Éducation nationale, la Ville de Cachan, la Région, des écoles d'ingénieurs et des industriels. Le site de Cachan offre de par sa disposition même un campus paysager et urbain naturel, au cœur de la ville. Avec le départ de l'ENS pour Saclay prévu en avril 2020, viendront s'installer les écoles d'ingénieurs ECAM et EPF et le centre de formation et d'apprentissage (CFA) GIM-Aforp tourné vers les métiers industriels, créant ainsi aux côtés du lycée polyvalent de Cachan et l'IUT de Cachan un cluster de l'enseignement des technologies industrielles. C'est en s'appuyant sur ce terreau fertile que la Région travaille depuis un an avec le rectorat de Créteil à la conception d'un projet pédagogique innovant permettant de renforcer les synergies entre le lycée, le monde professionnel et l'enseignement supérieur. La Région va également investir 90 M€ dans la rénovation du lycée afin de lui offrir les moyens de cette ambition d'excellence dans la formation industrielle de pointe. Des espaces interactifs et mutualisés entre toutes les écoles et les entreprises du secteur sont à l'étude (démonstrateur, espaces de coworking et fablabs, plateaux technologiques partagés, etc.).





## ouvrir les lycées au monde professionnel

### FOCUS

#### UN CAMPUS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA) AU LYCÉE PAUL-VALÉRY (PARIS 12<sup>e</sup>)

Dans le cadre de la rénovation du lycée et de son Plan « IA 2021 », la Région installe le premier campus de l'Intelligence Artificielle au lycée Paul-Valéry. Le campus mènera plusieurs actions : sensibiliser et acculturer les publics à l'IA (lycéens, communauté éducative, mais aussi les riverains et les Franciliens), former à « l'IA par l'IA » par la mobilisation des start-up de l'Ed Tech, fers de lance des innovations technologiques dans le domaine de l'éducation et diffuser les solutions d'IA dans les entreprises par de la formation et de l'accompagnement. Le lycée profitera des apports de l'IA dans sa conception et son fonctionnement avec une approche « Smart Building ».

Des partenariats seront noués entre le lycée et des acteurs économiques, de la formation et de la recherche. Des projets collaboratifs incluant lycéens et enseignants seront menés dans des lieux dédiés sur site : un espace de recherche IA lab', un incubateur de projets et d'entreprises, un espace de formation à l'IA, un espace de coworking, un fablab, un lieu connecteur-démonstrateur, etc.

### FOCUS

#### UN CAMPUS DE L'ÉCONOMIE DU SPORT ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES (JOP) AU LYCÉE MARCEL-CACHIN DE SAINT-OUEN (93)

Le lycée Marcel-Cachin de Saint-Ouen (93), situé sur le site du futur village olympique, accueille depuis 2018 une mention complémentaire « Animation et gestion de projets dans le secteur sportif » (MC AGSS). Un brevet de technicien supérieur « Management commercial opérationnel » (BTS MCO) orienté sport et un brevet professionnel « Jeunesse, éducation populaire et sports » (BP JEPS) doivent ouvrir lors des rentrées scolaires 2020 et 2021.

Par ailleurs, la reconstruction du lycée a été lancée et les travaux commenceront en 2020 pour une ouverture du nouveau lycée à la rentrée 2023. Le campus offrira le premier continuum de formations dédié à l'économie du sport et des grands événements sportifs, allant du bac pro au master.



©Région Île-de-France

### FOCUS

#### CAMPUS DU PATRIMOINE ET DE LA CRÉATION : ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

La Région soutient pleinement avec les rectorats concernés les 2 campus patrimoine de Versailles et métiers d'art de Paris. Cette démarche est en parfaite cohérence avec les stratégies régionales en matière de patrimoine, de soutien aux artisans et métiers d'arts, de formation initiale et professionnelle, d'innovation, de recherche et d'enseignement supérieur.

L'Île-de-France bénéficie d'un patrimoine unique et de lieux de formation prestigieux qui constituent autant de leviers pour la formation et l'insertion des jeunes Franciliens.

**À Versailles**, le projet offre un site exceptionnel pour mettre à l'honneur l'ensemble des métiers du château : patrimoine bâti, art et design, horticulture, gastronomie, accueil et tourisme.

Porté par l'Université de Cergy, il est conçu à la fois comme un lieu de conservation d'un savoir-faire, un lieu innovant et de recherche, et un lieu de formation.

Le projet répond à un enjeu d'attractivité et d'orientation des jeunes vers des métiers d'avenir. Il répond également aux enjeux économiques des filières concernées : il réunira entreprises, formations, apprentis.

**À Paris**, le projet des Gobelins autour des métiers d'arts et du design est porté par l'École nationale supérieure des arts appliqués et des métiers d'art (ENSAAMA). Il tirera notamment parti de la situation de Paris en termes d'écoles et de lieux de formations secondaires et supérieures.

## RAPPROCHER LES LYCÉES DU MONDE DE L'ENTREPRISE

Depuis 2016, la Région soutient le **dispositif École-Entreprise** et investit 316 000 € par an pour développer des partenariats et permettre aux jeunes d'acquérir toutes les clefs utiles à la compréhension du monde économique, à l'organisation des entreprises et aux codes nécessaires pour s'y insérer (intervention de professionnels au sein des écoles, visites d'entreprises, sensibilisation à l'entrepreneuriat, formation aux techniques de recherche d'emploi, familiarisation des professeurs avec le monde de l'entreprise).

**En 2019, la Région soutient 10 associations qui concerneront plus de 18 000 élèves**, comme par exemple :

- **l'association 100 000 Entrepreneurs**, qui intervient auprès de 11 000 jeunes pour présenter le fonctionnement concret du monde professionnel, ses différents secteurs d'activité, ainsi que les mécanismes et les fonctions de l'entreprise,
- **l'association Réseau**, qui vise à jumeler un lycée professionnel à une entreprise locale et à renforcer les liens avec le monde professionnel local ou encore l'association : les jeunes des établissements volontaires bénéficient d'une sensibilisation à l'environnement professionnel lors d'un stage, d'interventions de professionnels dans la classe ou d'une visite d'un site. Plus de 350 élèves du lycée Paul-Belmondo d'Arpajon (91) ont visité les groupes Carrefour à Grigny et Coca-Cola à Arpajon, et rencontré leurs collaborateurs,
- **l'association Enactus**, qui a pour mission de développer l'esprit d'entreprendre et l'engagement des jeunes dans la conception et la mise en œuvre de projets d'entrepreneuriat social avec l'accompagnement de professionnels de l'entreprise et du corps enseignant.

## LES OLYMPIADES DES MÉTIERS

Les Olympiades des métiers – WorldSkills Competition sont un formidable support de valorisation des métiers, des formations professionnelles et de l'excellence dont font preuve les jeunes. La compétition se déroule en 3 étapes : les sélections régionales, les finales nationales et internationales. À noter que les sélections régionales sont organisées dans les lycées et les CFA. Les Olympiades représentent un levier d'orientation très intéressant

pour les jeunes, grâce à des démonstrations et des réalisations concrètes et valorisantes pour les filières professionnelles et les métiers préparés en Île-de-France. Cette action vise, en outre, à favoriser l'excellence professionnelle et à valoriser le savoir-faire francilien et français, respectivement aux niveaux national et international.

**La Région Île-de-France investit plus de 150 000 € pour chaque édition.**

## TROUVEZ UN STAGE

### 26 000 OFFRES DEPUIS 3 ANS

Pour favoriser l'accès des jeunes au marché du travail, la Région a adopté en 2016 la mesure « Trouvez un stage ». Chaque bénéficiaire d'une subvention régionale ou titulaire d'un marché public s'engage à proposer une offre de stage de 2 mois au minimum dès le premier euro versé par la Région.

Les offres sont disponibles, en temps réel, sur le portail Web de la Région. Les étudiants peuvent y trouver celles qui correspondent à leur situation : niveau d'étude, durée, lieu, secteur d'activité, type de contrat. Ils peuvent aussi envoyer directement leur candidature si le profil et les dates correspondent à la période de stage souhaitée.

[www.iledefrance.fr/trouvez-un-stage](http://www.iledefrance.fr/trouvez-un-stage)



### 1 000 STAGES : JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES POUR LES JEUNES FRANCILIENS

En complément de « Trouvez un stage », la Région a lancé un dispositif pour permettre aux collégiens de réaliser un stage dans le cadre de la préparation des Jeux de Paris 2024. Les prochaines sessions commenceront dès septembre 2019.



## **ORIANE.INFO : ORIENTATION ET MÉTIERS D'AVENIR**

La Région devient un acteur central de l'orientation tout au long de la vie et met en œuvre de nouvelles compétences dans le domaine de l'information à l'orientation. Elle s'appuie notamment sur le portail régional de l'orientation **oriane.info** qui est un hub d'information : outil unique et simplifié qui accompagne les Franciliens dans leurs projets d'orientation ou de reconversion, il permet à chaque utilisateur de trouver rapidement les sources fiables pour répondre à ses demandes et/ou interrogations et **devenir véritablement acteur de son orientation**. La navigation sur le portail s'adapte à chaque profil (collégien, lycéen, apprenti, étudiant, actif en recherche d'emploi ou en activité) et propose un parcours pour accéder à des informations complètes, actualisées, en lien avec le marché de l'emploi et les opportunités du territoire.

Les jeunes peuvent ainsi découvrir les métiers en fonction de leurs compétences et aspirations (test d'entretien gratuit), visualiser les débouchés professionnels actuels et prévisionnels, et enfin trouver les formations initiales ou continues qui y correspondent à travers une cartographie des formations : **33 000 formations, 6 000 établissements,**

**600 fiches métiers sur les 25 bassins d'emploi de la région.** Dans leurs espaces dédiés, les jeunes peuvent également trouver des informations juridiques, les contacts utiles, les aides possibles ou encore des conseils pratiques adaptés.

Des focus métiers présentent les domaines porteurs du territoire comme le numérique, l'aérien ou le paramédical. Des développements sont à venir pour compléter l'offre. Les jeunes accéderont à des fiches métiers en réalité virtuelle, pourront nouer des contacts avec des professionnels, leur poser des questions et en savoir plus sur le métier qu'ils envisagent. Pour les jeunes de plus de 16 ans qui ont déjà la fibre entrepreneuriale, **oriane.info** fait le point sur les démarches nécessaires à la création d'entreprise et les dirige vers des outils et des ressources : Kangae, Moovjee, Créabiz, AFE, etc. En complément, les lycéens peuvent consulter des panoramas sectoriels, paroles d'experts, événements, etc. Le tout, en lien avec leur avenir professionnel, sur **defi-metiers.fr**.





© Laurent Villaret

# RENFORCER LA SÉCURITÉ DES LYCÉES

La sécurité des Franciliens est une priorité régionale. Depuis 2016, 40 M€ ont été consacrés à la sécurisation des lycées publics, soit 10 M€ par an. 2 M€ annuels supplémentaires sont destinés aux lycées privés sous contrat avec l'État, qui peuvent bénéficier d'une aide à l'investissement pour assurer la mise à niveau de leurs installations.

## MIEUX SÉCURISER LES LYCÉES, UNE PRIORITÉ

### Élaboration d'un plan de sécurisation des lycées

Les diagnostics de sécurité et les remontées du terrain ont permis d'élaborer et d'adopter un plan d'action de sécurisation des établissements.

Pour le risque « intrusion – attentat », il a été demandé aux établissements de disposer d'une sonnerie différente de celle signalant la fin des cours. Les installations non adaptables ou obsolètes font l'objet de travaux de rénovation.

## UN INVESTISSEMENT SANS PRÉCÉDENT

Entre janvier 2016 et mai 2019, 1 000 opérations de sécurisation ont été votées ou inscrites au vote pour un montant de près de 40 M€ dans les lycées publics. Parmi elles, 194 opérations de vidéoprotection. Dans les lycées privés, 286 opérations de sécurisation ont été votées depuis 2016, pour un montant de plus de 6,4 M€.

**40 M€**  
CONSACRÉS À LA SÉCURISATION  
DES LYCÉES PUBLICS EN 4 ANS.



© William Alix

## LA MISE EN PLACE DE BRIGADES REGIONALES DE SÉCURITÉ

Pour répondre à des situations d'urgence ou de crise (violences, intrusions, etc.) dans les établissements franciliens, **la Région a mis en place en avril 2019, 3 brigades régionales de sécurité.**

15 agents ont ainsi été recrutés par la Région. Ils sont répartis en 3 groupes de 5 agents, basés dans un lycée référent dans chacune des 3 académies, pour pouvoir **intervenir sur tout le territoire francilien** (8 départements).

- La première brigade a pour base le lycée Bartholdi à Saint-Denis (93) et peut intervenir en Seine-Saint-Denis et à Paris,
- La deuxième brigade d'agents est implantée au lycée Samuel-de-Champlain à Chennevières-sur-Marne (94) et couvre le Val-de-Marne, l'Essonne et la Seine-et-Marne,
- La troisième brigade, située au lycée Jean-Jaurès d'Argenteuil (95), peut intervenir dans le Val-d'Oise, les Hauts-de-Seine et les Yvelines.

Les brigades régionales de sécurité sont mobilisées à la demande des chefs d'établissement qui en font la demande auprès de la Région. Intervenant à l'intérieur et aux abords de l'établissement, ces agents régionaux sont placés sous l'autorité fonctionnelle du chef d'établissement.

### Leurs missions :

- assurer la sécurité des biens et des personnes dans les lycées d'Île-de-France ainsi qu'aux abords immédiats des établissements,
- contribuer à l'analyse de la situation de l'établissement pour mettre en place une politique de prévention en matière de sécurité et traiter des situations en cas de crise grave compromettant la sécurité des personnes et des biens en accompagnant les équipes de direction.



# CITOYENNETÉ ET VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

La Région Île-de-France agit pour être une collectivité exemplaire et innovante en matière d'égalité femmes-hommes, de lutte contre le cyber-harcèlement et toutes les formes de discrimination. Elle défend les valeurs de la République et conduit des actions de prévention de la radicalisation. Elle transmet des principes éducatifs à travers des actions adaptées aux jeunes lycéens.

## PRÉVENIR LA RADICALISATION

### Les conférences et ateliers

Afin de prévenir les cas de radicalisation dans les lycées franciliens, le cycle de conférences « **Des grands témoins contre le terrorisme** » est animé par des personnes qui ont vécu dans leur chair la réalité du terrorisme. Ces interventions permettent de sensibiliser les élèves aux conséquences et aux risques de l'endoctrinement. C'est un message de responsabilité, de solidarité et de respect d'autrui qui leur est délivré. C'est aussi un rappel des valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et du cadre protecteur de la laïcité. Plus de 2 000 élèves seront concernés par ces rendez-vous pendant l'année scolaire 2019-2020. **Depuis 2016, près de 5 000 lycéens ont assisté à ces conférences dans 40 établissements.**

### Les interventions et actions pédagogiques

L'Association française des victimes du terrorisme (AFVT), créée en 2009, poursuivra également ses interventions auprès des lycéens. Il s'agit de leur livrer des témoignages de victimes d'actes terroristes en présence d'un modérateur. L'association élabore aussi des actions pédagogiques construites avec les enseignants : un travail de fond basé sur différents supports et productions. De nouveaux témoignages de victimes ou d'acteurs travaillant auprès de personnes radicalisées seront proposés au cours de l'année 2019-2020, afin de permettre à plus de lycées d'en bénéficier.

**5 000 LYCÉENS**  
ONT DÉJÀ ASSISTÉ AUX CONFÉRENCES  
DES GRANDS TÉMOINS CONTRE LE  
TERRORISME.

## FOCUS

### LES GRANDS TÉMOINS

Membres de l'Association française des victimes du terrorisme, intervenant dans les lycées :

- Georges Salines, père de Lola, décédée dans les attentats au Bataclan en 2015,
- Michel Catalano, directeur de l'imprimerie de Dammartin-en-Goële (77) et ex-otage des frères Kouachi en 2015,
- Alain Couanon, ex-otage de l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes à Paris en 2015,
- Guy Benarousse, victime de l'attentat de la rue des Rosiers à Paris en 1982,
- Yohana Brette, dont la mère, hôtesse de l'air, a été tuée dans l'attentat du DC-10 d'UTA en 1989.

#### **BILAL MOKONO**

Victime de l'attaque suicide aux abords du Stade de France le 13 novembre 2015. Il intervient pour la première fois cette année afin de transmettre aux jeunes le goût du vivre ensemble, la « meilleure arme démocratique », selon lui, pour combattre le terrorisme. Ses témoignages ont déjà bénéficié à une centaine d'élèves de 3 lycées franciliens.

#### **SAMUEL SANDLER**

Père et grand-père de victimes de Mohammed Merah, il poursuivra ses interventions auprès de classes de lycéens. Il évoquera les questions du dialogue interreligieux, de la déportation et de l'antisémitisme, du respect, de l'ouverture et du partage.

#### **LATIFA IBN ZIATEN**

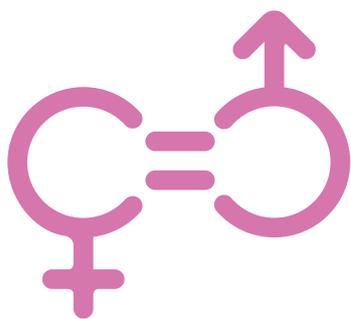
Mère d'Imad Ibn Ziaten, assassiné par Mohammed Merah, fondatrice et présidente de l'association Imad pour la jeunesse et la paix, est intervenue dans 5 établissements franciliens en 2019. Près de 1 000 jeunes Franciliens et membres des équipes éducatives ont pu l'écouter.



## VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

La Région lutte contre les discriminations qui touchent les Franciliennes et les Franciliens que ce soit en raison de leur handicap, de leur origine, de leur genre ou de leur orientation sexuelle. Quel que soit son lieu de résidence, territoire rural ou urbain, chaque Francilien doit bénéficier des mêmes chances et d'un égal traitement des politiques publiques.

La Région apporte son soutien aux actions déployées sur le territoire, dont l'objectif est de lutter contre les inégalités entre les femmes et les hommes, contre les discriminations et de promouvoir l'engagement citoyen et les valeurs telles que le civisme et la solidarité.



### Les cycloférences de l'Association ADN's

Combattre le racisme et toutes les formes de rejet de l'autre et de radicalisation de la pensée. C'est le but des « cycloférences » animées par Vincent Byrd Le Sage. Ses 3 interventions de 2 heures, qui s'inscrivent autour du vivre ensemble et des valeurs citoyennes, invitent les élèves à un voyage dans le temps du Big Bang à la « Déclaration universelle des droits de l'Homme et du Citoyen » pour déconstruire les préjugés, mieux comprendre nos histoires et promouvoir la science et la réflexion. **En 2018-2019, 15 « cycloférences » ont été réalisées dans les lycées franciliens permettant ainsi à près de 450 élèves d'en bénéficier.**

### L'éducation aux médias

L'association e-Enfance a conçu un programme destiné aux lycées de la Région Île-de-France afin de lutter contre les théories du complot et les *fake news* durant l'année scolaire 2018-2019. Les bons usages d'Internet et les risques éventuels comme les conséquences sur la santé, le cyberharcèlement, le cybersexisme et les autres formes de cyberviolence sont notamment abordés lors des interventions de l'association en milieu scolaire. **En 2018-2019, 39 interventions ont été réalisées permettant à près de 1 600 élèves et 40 membres des équipes éducatives d'être sensibilisés.**

### La fondation Charles de Gaulle

Depuis 2017, la Région développe un partenariat avec la Fondation Charles de Gaulle autour de la transmission des valeurs citoyennes et de la République. Ce partenariat permet de mettre en place un parcours pédagogique intitulé « Charles de Gaulle : un homme engagé ». Ce parcours propose la tenue d'ateliers pédagogiques en relation avec la visite des lieux de mémoire gaulliens, au gré des engagements successifs du Général de Gaulle (Colombey-les-Deux-Églises lors des commémorations autour du 9 novembre, La Boisserie, Le Mémorial Charles de Gaulle, la maison natale du Général à Lille, l'Historial au sein du Musée de l'Armée, base d'Étain avec les témoignages de jeunes engagés du 3<sup>e</sup> Régiment d'hélicoptères de combat, etc.). Ce parcours se termine avec l'organisation d'un concours d'éloquence inter-lycées afin de permettre aux jeunes de s'exprimer sur la notion d'engagement. **En 2018-2019, ce parcours complet a profité à une centaine de lycéens provenant de 5 lycées franciliens.**

### FOCUS

#### CONCOURS ALTER EGO RATIO

La prévention de la radicalisation est un des 3 axes du concours Alter Ego Ratio, soutenu par la Région. En 2018-2019, c'est le lycée Kastler à Cergy (95) qui a été lauréat avec la réalisation d'un diaporama, « Stop à la radicalisation ».

### ENTREtenir LE DEVOIR DE MÉMOIRE

Transmettre le devoir de mémoire lié aux deux Guerres mondiales, de la Résistance et de la Shoah ou encore de l'esclavage, aux lycéens et apprentis est une priorité pour la Région. Elle propose aux jeunes Franciliens des actions éducatives marquantes sur ces thématiques, via des partenariats avec les plus grandes institutions.



## Le Mémorial de la Shoah

Afin de contribuer au devoir de mémoire des lycéens et apprentis, la Région permet à certains d'entre eux de se confronter à la Shoah lors de plusieurs actions (sensibilisations, visite des lieux de mémoire, exposition, projection de film, etc.) et d'un voyage d'étude à Auschwitz, en Pologne, complété par la réalisation d'un panneau restitué lors d'une exposition présentée au siège de la Région Île-de-France.

Les jeunes ayant fait ce voyage en novembre 2018 ont réalisé 28 panneaux dévoilés en mars dernier.

**Ce partenariat permet à plus de 9 000 élèves et enseignants provenant de près de 170 établissements (lycées et CFA) de participer aux différentes actions proposées par le Mémorial de la Shoah.**

## Le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux

C'est le plus grand musée d'Europe sur la guerre 1914-1918. Il rappelle aux visiteurs l'importance de la connaissance et de la compréhension de l'Histoire. Dans le cadre d'un partenariat régional avec le musée de la Grande Guerre du Pays de Meaux, les équipes pédagogiques sont conviées à des rencontres de présentation des outils éducatifs du musée. Des visites guidées thématiques et des ateliers sont conçus pour les lycéens et apprentis. Un circuit des champs de bataille est aussi proposé. **Près de 6 000 jeunes issus de 25 établissements (lycées et CFA) ont participé en 2018-2019 à ce programme.**

## PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES ET LUTTER CONTRE L'HOMOPHOBIE

Une action efficace en faveur de l'égalité femmes-hommes ou pour la prévention de l'homophobie passe par des interventions de sensibilisation en milieu scolaire. En matière de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles notamment, la Région intervient dans les lycées et CFA en soutenant des démarches innovantes, concrètes et adaptées au public jeune portées par le **Centre Hubertine-Auclert, Île-de-France Prévention Santé Sida** (anciennement Centre régional d'information et de prévention du sida et pour la santé des jeunes, CRIPS) ou encore des associations.

## Libérer la parole

Ce programme inédit initie les jeunes filles aux métiers et compétences du numérique et de l'informatique, secteur dont le public féminin est encore trop éloigné. Par exemple, ce programme permet l'apprentissage des codes HTML et CSS ou encore la sensibilisation des lycéens et lycéennes par leurs pairs avec **l'association Wi-Fille**.

Des pièces de théâtre en milieu scolaire suivies de forums-débats, avec des enseignants, permettent une libération de la parole. Ces créations réalisées par la compagnie Confidences contribuent à la prévention et à la sensibilisation aux violences sexistes.

**enavanttoutes.fr**

Cette plateforme contribue à lutter contre les violences au sein des jeunes couples.

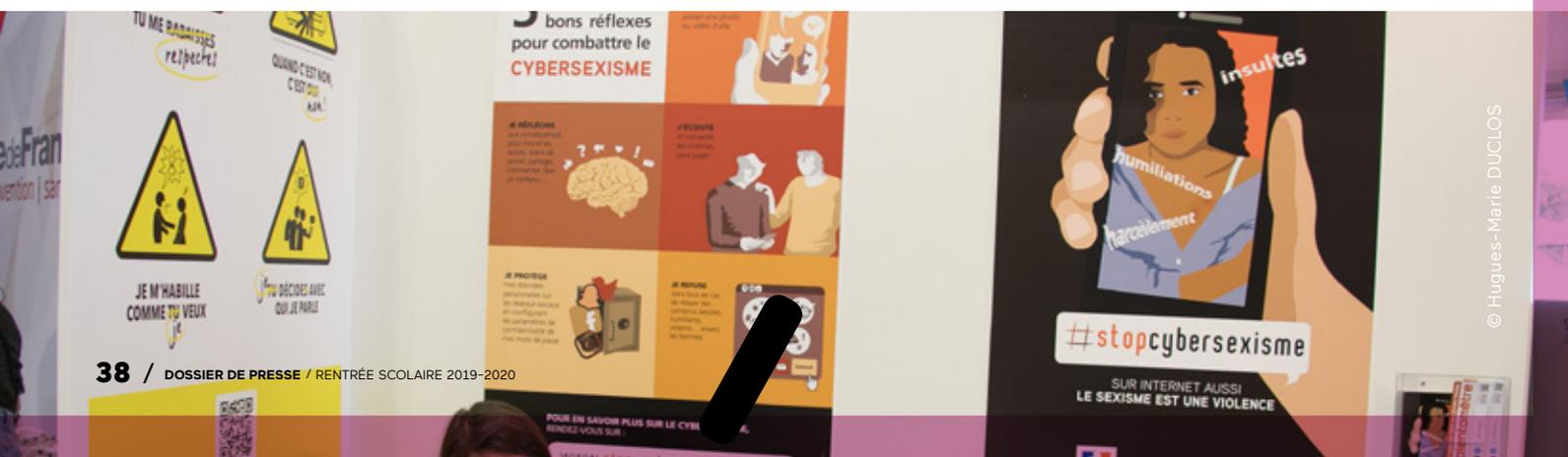
## Former et accompagner les équipes éducatives

La Région soutient l'association **Collectif féminin masculin**, qui sensibilise les professionnels de l'éducation (CPE, assistants d'éducation) au repérage et à la prise en charge des violences faites aux jeunes filles. Cette opération a été lancée à la rentrée 2018. Avec le soutien de la Région, le Centre Hubertine-Auclert propose également des temps de formation des équipes éducatives et peut accompagner les établissements vers des structures spécialisées pour conduire des actions auprès des jeunes.

## STOP AU CYBERSEXISME

Insultes, rumeurs, faux comptes, commentaires blessants sur les réseaux sociaux, messages à caractère sexuel, mise en ligne de photos ou vidéos intimes, etc. **Le cybersexisme revêt de multiples formes. Il touche 3 filles et 2 garçons par classe.**

Le Centre Hubertine-Auclert, centre francilien de ressources pour l'égalité femmes-hommes et organisme associé de la Région Île-de-France, porte notamment les campagnes de prévention « **Stop Cybersexisme** » et « **Tu m'aimes, tu me respectes** », avec la Région. Ces campagnes traitent des violences faites aux femmes en ligne et de la violence dans les premières relations amoureuses.





© Julie Bourges

# AMÉLIORER L'ACCUEIL DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP

Depuis 2016, la Région s'engage pour que les choses évoluent, en plaçant le lycéen au centre des préoccupations, afin d'accueillir des centaines d'élèves en situation de handicap qui recherchent un lycée.



## améliorer l'accueil des élèves en situation de handicap

### L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ACCUEIL PERSONNALISÉ DES ÉLÈVES

En attendant que tous les lycées soient accessibles, la Région développe un accueil personnalisé pour permettre à tous les élèves en situation de handicap (ESH) de suivre leurs études dans l'établissement de leur choix, à proximité de leur domicile, et sans attendre la réalisation des travaux d'accessibilité programmés.

**Dès la réception d'une demande d'accueil personnalisé pour un lycée, la Région se mobilise pour réaliser des travaux ajustés au handicap dans le lycée concerné pour chaque rentrée scolaire.**

Cette démarche d'accueil personnalisé se fait systématiquement en concertation avec l'élève concerné et ses parents, la direction de l'établissement et les services régionaux. Après le recensement des besoins de déplacements de l'élève et l'analyse des possibilités d'organisation au sein de l'établissement, la Région définit les travaux envisageables à réaliser dans le délai le plus court possible.

#### FOCUS

#### TRAVAUX RÉALISÉS AU COURS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

L'accompagnement et l'accueil personnalisés des élèves a concerné 7 élèves en 2019, répartis dans 6 lycées : 4 élèves en fauteuil roulant, 2 souffrant d'un handicap moteur et 1 du syndrome d'enfant de la lune.

### L'AMÉNAGEMENT ET L'ÉQUIPEMENT DE NOUVELLES SALLES DE CLASSE SPÉCIALISÉES

Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis) permettent de scolariser de petits groupes de 6 à 10 élèves. Elles concernent essentiellement des élèves ayant des troubles cognitifs, visuels mais aussi des élèves malentendants ou sourds. En moyenne, **un tiers des établissements des 3 académies d'Île-de-France dispose d'une classe Ulis**. L'objectif affiché du ministère de l'Éducation nationale est d'avoir une Ulis par établissement. À ce titre, **chaque académie crée tous les ans une dizaine de nouvelles Ulis**. En fonction des types de handicap, des travaux d'adaptation plus ou moins lourds sont nécessaires.

Ainsi, **la Région a investi 218 240 €, entre janvier 2016 et mai 2019, qui ont servi à financer les travaux de**

**15 Ulis accueillant 136 élèves**. Lorsque cela nécessite un aménagement particulier ou du matériel, la Région peut être sollicitée.

### UN ENGAGEMENT FORT POUR L'AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE DES LYCÉES

L'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP) des lycées donne une vision globale des échéances d'accessibilité de tout le patrimoine lycéen. Au total, 141 lycées font aujourd'hui l'objet d'études ou de travaux de mise aux normes d'accessibilité, ce qui représente un budget de 26,7 M€. **En 2019, 12 lycées supplémentaires seront totalement accessibles.**

### UNE FORMATION ACTIVE DES AGENTS

Il est indispensable de former les agents susceptibles d'accueillir les personnes handicapées. Au sein de la Région, de nombreuses actions ont déjà été réalisées en direction du personnel d'accueil des lycées. Celui-ci bénéficie par exemple d'une journée de sensibilisation à l'accueil d'une personne en situation de handicap, ce qui lui permet de mieux appréhender les besoins spécifiques. Dans le cadre de la convention passée entre la Région et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, les encadrants du siège et des lycées ont aussi été sensibilisés au handicap.

### UNE OPTIMISATION DES ÉTUDES ET DES TRAVAUX

Afin d'arriver à des lycées 100 % accessibles et pour faciliter les futurs travaux, plusieurs référentiels ont été élaborés et diffusés :

- des directives d'aménagement spécifiques pour les mises aux normes d'accessibilité de l'Ad'AP des lycées, comportant également un volet sur la signalétique,
- une « notice d'accessibilité unifiée ».

Ces 2 documents, élaborés en concertation avec les associations du handicap, les rectorats et les référents d'accessibilité des 8 départements, vont permettre d'optimiser les choix techniques, d'harmoniser et d'accélérer l'étude des maîtres d'œuvre pour les travaux de mise aux normes des lycées.





# RESTAURANTS SCOLAIRES :

FAVORISER LES PRODUITS LOCAUX ET BIO,  
ET LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE

Inventer le lycée de demain, c'est aussi promouvoir de nouvelles démarches dans les restaurants scolaires. En 2019, la Région généralise à l'ensemble des lycées l'offre de produits locaux et biologiques dans les restaurants scolaires franciliens. D'ici 2024, 100 % des lycées franciliens seront approvisionnées avec des produits locaux, dont 50 % de produits bio.



**restaurants scolaires : favoriser les produits locaux et bio**

**21 CENTIMES**

**SUPPLÉMENTAIRES PAR REPAS  
POUR INCITER AU BIO.**

### **GÉNÉRALISER L'INTRODUCTION DE PRODUITS BIO ET LOCAUX DANS LES CANTINES FRANCILIENNES**

Dès la rentrée 2019, la Région financera un supplément de 21 centimes pour chaque repas, afin d'inciter l'ensemble des établissements à :

- utiliser prioritairement des produits biologiques régionaux, selon les disponibilités du marché, dans le respect du code des marchés publics et de ses engagements contractuels avec les fournisseurs,
- mettre en place une démarche éducative de sensibilisation à ces enjeux.

#### **FOCUS**

##### **LES TOQUÉS DU LOCAL**

Dans 33 lycées (10 en 2016) des 8 départements franciliens, le chef de cuisine fait partie du réseau Les Toqués du local, qui promeut la qualité et les produits locaux dans les restaurants scolaires. Trois vagues de manifestations autour des produits locaux et biologiques ont eu lieu durant l'année scolaire 2018-2019 et ont remporté un très grand succès auprès des lycéens.

L'opération est renouvelée pour l'année 2018-2019.

### **LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE**

En 2019, la Région participe à 70 actions de lutte contre le gaspillage alimentaire, menées à différents stades de la chaîne de restauration. L'approvisionnement, la préparation et le service sont réparties en 3 catégories : la sensibilisation, le détournement et la réduction des déchets.

Cet accompagnement a permis d'expérimenter des actions efficaces (pain tranché en bout de chaîne, table de partage, etc.) qui ont conduit une réduction des déchets et du gaspillage. Les déchets alimentaires dans les lycées représentent en moyenne 10 tonnes par an. Aujourd'hui 1 lycée sur 6 bénéficie d'une collecte spécifique « déchets alimentaires » et valorisent ses déchets par le compostage ou la

méthanisation. Les lycées les plus actifs peuvent réduire jusqu'à 60 % les quantités jetées en impliquant les usagers.

En parallèle, une importante campagne de modernisation des équipements de gestion des demi-pensions a été lancée et **des bornes de réservation ont été mises en place pour anticiper la fréquentation au jour le jour, et ainsi mieux maîtriser la production.**

### **ACCOMPAGNER LA DÉMARCHE ÉCO-RESPONSABLE**

L'accompagnement régional ne se fait pas uniquement à l'échelle des restaurants scolaires. En effet, la Région accompagne financièrement et techniquement les projets environnementaux, de développement durable ou de gestion écologique, développés par les lycées écoresponsables.

#### **La démarche écoresponsable**

**En 2019, 270 lycées écoresponsables, soit plus de 50 % des lycées franciliens, gèrent leurs propres projets ou bénéficient d'une aide régionale.** Ces

projets impliquent à la fois les élèves, les enseignants, mais aussi les agents régionaux des lycées, et s'articulent autour de thématiques définies :

- **la biodiversité** : 197 projets de potagers, d'aménagements paysagers, de grainothèques, de compost, d'entretien zéro phyto, d'écopâturage, de ruches (en 2019, il existe par exemple plus de 100 ruches produisant 1 tonne de miel par an),
- **la gestion et prévention des déchets** (travail sur le gaspillage alimentaire, le tri et la valorisation),
- **la gestion et le traitement de l'eau** (récupération d'eaux pluviales, par exemple),
- **l'énergie et les énergies renouvelables** (réduction de la consommation énergétiques des lycées eux-mêmes),
- **l'alimentation et la santé** (bio, circuits courts, etc.),
- **l'évolution des modes de construction** et la conception bioclimatique (matériaux biosourcés, énergies renouvelables, réduction des déchets de construction, gestion de l'eau, réversibilité du bâti).

**Ces projets sont présentés par académie, une fois par an, lors d'une séance de restitution et de retours d'expérience.**



### CRÉATION D'UNE SERRE ET D'UN POTAGER AU LYCÉE PAUL-LANGEVIN, SURESNES (92)

En 2019, la Région a financé la construction d'une serre et d'un potager à l'intérieur du lycée Paul-Langevin à Suresnes : un lieu de vie pour les élèves, qui leur permet d'organiser des ateliers pédagogiques, et des événements autour du jardin et de la culture.



### UN ÉCOPÂTURAGE AU LYCÉE ROSA-PARKS, MONTGERON (91)

La Région a accompagné l'installation d'un écopâturage (bovins et chèvres). Doté d'un terrain de plus de 27 hectares, dont une vingtaine d'espaces verts, ce projet permettra de soulager le travail d'entretien, et de diminuer l'usage de la tondeuse. Objectif : revaloriser et redynamiser un espace aujourd'hui peu utilisé, tout en renforçant la biodiversité.

### FOCUS

#### DES ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU LYCÉE HÉNAFF, BAGNOLET (93)

Ce lycée, exemplaire sur les questions environnementales, fait partie des lycées introduisant le bio et des circuits courts pour les repas. Il a mis en place différentes actions avec l'aide de la Région, comme la récupération d'eau pluviale pour l'alimentation des sanitaires, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la collecte des déchets alimentaires, l'installation d'un potager et d'un écopâturage. En outre, chaque lundi, 2 heures sont consacrées à l'enseignement du développement durable pour tous les élèves.



# LES AGENTS RÉGIONAUX AU CŒUR DES LYCÉES

80 % des effectifs de la Région travaillent au sein des 465 lycées publics franciliens. Ces 8 500 agents d'entretien général, d'accueil, cuisiniers ou agents de maintenance assurent un service public essentiel sur tout le territoire et veillent quotidiennement à offrir les meilleures conditions aux lycéens et aux communautés éducatives. Reconnaître à sa juste valeur l'importance de cet engagement, réduire la distance entre le siège de la Région et le terrain, et améliorer les conditions de travail de chacun d'entre eux sont les objectifs majeurs de la politique des ressources humaines régionale.

# Et si vos plus belles années de lycée, c'était après le lycée ?

Peu importe que vous soyez avec ou sans expérience, avec ou sans diplôme, avec plus de **400 emplois** à pourvoir dans les lycées franciliens, dans la maintenance technique, l'entretien des bâtiments, ou encore la restauration, votre profil nous intéresse forcément. Envoyez votre candidature à [recrutementlycees@iledefrance.fr](mailto:recrutementlycees@iledefrance.fr).

**LA RÉGION BOUGE POUR MOI,  
JE BOUGE POUR MA RÉGION.**

 **île de France**



## LES AGENTS ACCOMPAGNÉS AUX TRANSFORMATIONS DES MÉTIERS

Les agents des lycées ont autant droit à la modernité que les agents du siège : nouvel outil de nettoyage ergonomique, familiarisation avec le numérique pour tous, formation aux nouveaux modes de management, etc.

### Tous les établissements équipés de chariots ergonomiques de nettoyage d'ici 2021

Depuis décembre 2018, la Région dote chaque lycée francilien de chariots de nettoyage ergonomiques utilisés jusqu'alors essentiellement dans les établissements hospitaliers. Cet outil, sans eau, permet de maintenir dans l'emploi les agents en supprimant les risques de troubles musculo-squelettiques. Il permet également une meilleure qualité de service et s'inscrit pleinement dans la politique de maintenance des 6,5 millions de m<sup>2</sup> de locaux lycéens d'Île-de-France.

Ce nouvel outil, qui représente **un investissement de 4,5 M€**, est l'occasion d'une formation pour les 4 530 agents chargés de l'entretien général aux techniques de l'hygiène et de la propreté. Cet effort sans précédent consenti par la Région permet à la fois de valoriser la technicité de ces métiers et aussi de garantir un niveau de qualité identique dans tous les lycées.

**Pour la rentrée 2019, 163 lycées sont équipés de chariots ergonomiques de nettoyage et la totalité le seront d'ici février 2021.**

### Tous les agents des lycées accompagnés à la transformation numérique

Le nouveau site intranet de la Région a été voulu de manière unique pour les agents du siège de la Région et des lycées. Ceux-ci sont particulièrement actifs dans la rubrique « Les agents parlent aux agents ». Le site unique est une concrétisation de la fin du mur invisible qui séparait, autrefois, les agents du siège et des lycées.

### Les encadrants des lycées formés au management

Enfin, le campus des cadres, jusqu'à présent réservé aux cadres du siège, est désormais ouvert aux 750 agents-chefs des lycées afin de leur donner l'opportunité d'approfondir leur connaissance du management des équipes. Statut de la fonction publique, temps de travail, droit syndical mais également ateliers de codéveloppement... Autant de thèmes leur permettant de s'approprier les outils nécessaires au pilotage d'une équipe.

## UN VRAI DIALOGUE ENTRE LES ÉQUIPES, ENTRE LES AGENTS RÉGION, LES ÉQUIPES DIRIGEANTES DES LYCÉES ET LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES : UN ENGAGEMENT DE DIALOGUE ET DE CONFIANCE

Entamé en 2018, un diagnostic approfondi, lycée par lycée, permet d'engager les moyens nécessaires pour atteindre une qualité de service due par la Région. L'objectif est aussi de garantir une charge de travail équitable à tous les agents des lycées, quel que soit leur établissement.

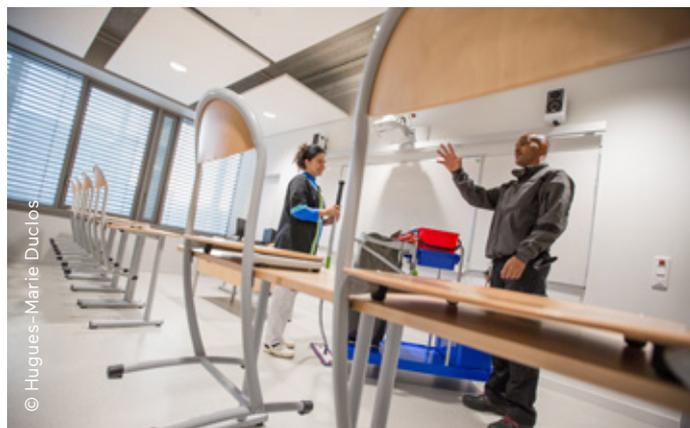
Ce dialogue se déroule de façon concertée, objectivée et sereine. Il a permis de renforcer, dans certains lycées, les équipes qui rencontraient des difficultés.

Dans la même optique, comme ce fut déjà le cas en 2018, **les effectifs présents dans les lycées en juin 2019 ont été reconduits à l'identique à la rentrée de septembre**. Cela, afin de favoriser une rentrée la plus sereine possible, tant pour les équipes de direction des lycées que pour les agents eux-mêmes.

## RAJEUNIR L'IMAGE DES MÉTIERS POUR ATTIRER DE NOUVEAUX TALENTS

L'engagement pris par la Région de sanctuariser les emplois dans les lycées est tenu. **L'objectif est de remplacer les 2 000 départs en retraite attendus dans les 5 années à venir.**

Pour ce faire, une campagne ambitieuse a été engagée en mai 2019 afin de préparer les recrutements de la rentrée de septembre. Essentiellement déployée sur les réseaux sociaux, elle a pour objectif de faire connaître les nombreuses possibilités d'emploi offertes partout en Île-de-France sur des métiers à part entière et au contact des jeunes. La campagne se double de recrutements effectués en partenariat avec Pôle emploi via des mises en situation de travail. Ici, ce ne sont pas les diplômés ou l'expérience professionnelle qui comptent, mais les aptitudes et la motivation. Enfin, un travail étroit a été engagé avec les missions locales pour donner aux jeunes qui le désirent une première expérience professionnelle dans un lycée proche de leur domicile.



© Hugues-Marie Duclos



# PRÉSERVER LA SANTÉ DES JEUNES

La question du bien-être des lycéens s'appuie sur une politique volontariste de la Région Solidaire, une volonté d'agir en matière de prévention santé. La Région active de nombreux leviers pour préserver la santé des lycéens, à travers des outils, des partenariats et des actions directes.

## PRÉVENIR ET RÉDUIRE LES CONDUITES À RISQUE

Addictions, santé affective et sexuelle, hygiène de vie, harcèlement et bien-être... sont autant de sujets qui peuvent concerner les jeunes Franciliens et que la Région prend en compte. Consciente des conséquences lourdes que certaines conduites à risque peuvent avoir sur l'avenir de la jeune génération, elle a mis en place un plan de prévention. Ce dernier a été élaboré autour de 4 thématiques :

- l'hygiène de vie (en particulier la nutrition, les troubles des conduites alimentaires et le sommeil),
- l'éducation à la vie affective et sexuelle (intégrant la contraception, les IST et le VIH),
- la souffrance psychique,
- les risques suicidaires, la violence, auto-administrée ou subie, les conduites addictives (alcool, drogues, etc.).

## L'EXPÉRIMENTATION DES HORAIRES DÉCALÉS

À la rentrée 2019, la Région lance une expérimentation avec le ministère de l'Éducation nationale : faire commencer les cours à 9 heures afin de permettre aux lycéens de dormir une heure de plus et ainsi favoriser les apprentissages en journée.

L'étude de l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), « **Les comportements de santé des jeunes : analyse du Baromètre santé 2010** », publiée en 2013, montre « *dans la droite logique des résultats obtenus chez les collégiens, que le temps de sommeil des jeunes adultes est trop fréquemment réduit, les exposant à une dette de sommeil, à une réduction de leur vigilance diurne et aux complications potentielles associées à un sommeil de trop courte durée* ».

Les résultats de l'INPES sur les 15-30 ans confirment « *la tendance à la baisse du temps de sommeil effectif lors du passage à l'âge adulte, avec une perte de plus de 20 minutes en moyenne entre les 15-19 ans. [...] Une des explications de cette baisse du temps de sommeil serait une augmentation de la durée d'activités vespérales rentrant en compétition avec la durée de sommeil en retardant l'heure d'endormissement : télévision, ordinateur, téléphone portable ou tablette équipés d'Internet, etc.* »

<sup>1</sup> Source : <http://inpes.santepubliquefrance.fr/Barometres/barometre-sante-2010/comportement-sante-jeunes/sommeil-15-30-ans.asp2> Id.

## AGIR LE PLUS TÔT POSSIBLE

À la rentrée 2018, un dispositif de prévention à destination des parents et des jeunes a été lancé dans une trentaine de collèges de l'Essonne. Cette action a été conçue et menée en partenariat avec le Département de l'Essonne, territoire pilote, le rectorat de l'académie de Versailles, l'Agence régionale de santé et les associations d'étudiants en santé. Des outils ont été mis en place par Île-de-France Prévention Santé Sida (anciennement CRIPS) pour accompagner cette action : une vidéo sur la gestion du stress, les moqueries et l'effet de groupe, les changements corporels, la vie affective et sexuelle ; des brochures contenant des conseils et des ressources locales. Dans certains collèges, des parents volontaires ont été conviés pour échanger avec des professionnels d'Île-de-France Prévention Santé Sida sur les problématiques adolescentes.

## DES RESSOURCES ET DES CONTACTS



### L'iPass Contraception

Cette plateforme en ligne permet de trouver les ressources locales en matière de contraception, de dépistage des infections sexuellement transmissibles, de grossesses désirées ou non et de conseils en matière de sexualité. Elle localise les structures et professionnels spécialisés dans ces domaines.

**Pour en savoir plus :**  
[ipasscontraception.fr](http://ipasscontraception.fr)



**5 LYCÉES VOLONTAIRES :** lycée Eugène-Hénaff de Bagnolet (93), lycée Aristide-Briand du Blanc-Mesnil (93), lycée horticole de Montreuil (93), lycée Jean-Macé de Choisy-le-Roi (94), lycée Gourdou-Leuseure de Saint-Maur-des-Fossés (94). Les élèves scolarisés dans ces établissements commenceront les cours à 9 heures, au moins une fois par semaine.



© Région Île-de-France



## Cyberaddiction : l'Écran de Max

« L'Écran de Max » est un projet de sensibilisation par le biais du théâtre et de l'audiovisuel sur les comportements abusifs liés à la pratique des jeux vidéo. La Région soutient Arkentiel Compagnie pour intervenir auprès de 1 250 jeunes de Clichy-la-Garenne (92), Paris, Sarcelles (95) et Saint-Germain-en-Laye (78) dès septembre 2018. L'idée est de libérer la parole des jeunes et d'apporter des supports solides contre l'addiction aux jeux vidéo, et prévenir ainsi le décrochage scolaire auprès des jeunes les plus fragilisés.

## LES ACTIONS MENÉES EN 2019-2020

### Prévention : alcool, tabac, drogue

L'un des facteurs d'initiation au tabac le plus important est l'entourage. Si l'influence des pairs peut inciter à la consommation de tabac, on observe également qu'elle peut agir contre. En partenariat avec la Fondation JDB pour la prévention du cancer, la Région soutient un programme innovant « **P2P, agir par les pairs pour la prévention du tabagisme** ». Objectif du dispositif : modifier les attitudes et les représentations vis-à-vis du tabac et renforcer l'auto-détermination à maintenir un comportement non-fumeur.

**Les interventions ont eu lieu auprès de lycéens scolarisés en classe de seconde professionnelle ou en première année de CAP dans 30 lycées pro sur 2 ans.**

La Région s'engage également avec l'**Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie** pour la sensibilisation des professionnels des établissements (CFA et lycées professionnels) aux questions d'addiction ainsi qu'à la prévention et l'accompagnement à destination des jeunes.

### FOCUS

#### OUVERTURE D'UN CENTRE DE SANTÉ POUR LES JEUNES À PARIS

En février 2018, la Région a soutenu l'ouverture du Centre Colliard à Paris, un centre de santé pour les jeunes géré par la Fondation Santé des étudiants de France. Le relais lycéens-étudiants (structure pluridisciplinaire associant psychiatre, psychologue, infirmier, assistance sociale et enseignants de l'Éducation nationale) pourrait réaliser jusqu'à 15 000 consultations par an. Sa mission porte principalement sur l'accès des adolescents présentant des troubles psychologiques aux structures de soins pertinentes et la réinsertion scolaire d'adolescents en situation de décrochage.

### Alimentation/santé

Un Forum alimentation/santé s'est tenu du 5 au 10 novembre 2018 pour accueillir le grand public et une centaine de classes de primaires, collèges et lycées. Exposition, ateliers pédagogiques, conférences, animations et rencontres ont ponctué l'événement touchant plus de 2 500 jeunes. Les sujets abordés étaient : les repas équilibrés, les pathologies liées à l'alimentation, les comportements alimentaires, les différents acteurs autour du sujet, les impacts sur la santé, la préservation de l'environnement.

En complément, 10 conférences interactives ont été données sur le territoire, avec des interventions de spécialistes.

### Harcèlement à l'école

À la suite au forum Santé des jeunes de 2017, la Région a souhaité engager un partenariat avec l'association créée par Nora Fraisse, Marion la main tendue, pour développer un modèle innovant de prévention du harcèlement scolaire et d'accompagnement des victimes de violences verbales, physiques et psychologiques. Il s'agit de créer en Île-de-France un lieu unique dédié à la prévention du harcèlement à l'école, d'engager des actions de formation à destination de tous les personnels et de sensibiliser les parents et la communauté éducative.

### FOCUS

#### CYBERHARCÈLEMENT : POUR UN USAGE PLUS SÛR D'INTERNET

Pour promouvoir une utilisation respectueuse, critique et responsable des réseaux sociaux la Région soutient e-Enfance. Cette association travaille avec les entreprises du numérique et des professionnels de la pédagogie des enfants pour développer des modules innovants. Elle intervient auprès des parents et de près de 3 000 élèves.



Des bénéficiaires de l'aide régionale pour le diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU).

# **VALORISER LE MÉRITE**

## **DANS LES LYCÉES FRANCILIENS**

### **ET RENFORCER LES CORDÉES DE LA RÉUSSITE**

La Région a fait de la relance de l'ascenseur social, de la valorisation du mérite et de l'excellence, des axes forts de sa politique éducative en direction des jeunes lycéens et apprentis en Île-de-France.

## BOURSES AU MÉRITE

La Région a mis en place dès 2016 les bourses au mérite à destination des boursiers ayant obtenu leur baccalauréat avec la mention « très bien », afin de pallier la division de moitié de l'aide nationale instaurée en 2015 par l'État. Cette aide d'un montant de **1 000 €** (versée durant l'année universitaire suivant l'obtention du baccalauréat) vient récompenser ces nouveaux étudiants franciliens, et leur permet d'effectuer les dépenses liées au début de leurs études supérieures. **Durant l'année scolaire 2018-2019, 2 015 étudiants bacheliers ont bénéficié d'une telle bourse (soit 6 687 depuis 2016).**

## AIDE AU DAEU

Afin d'offrir une deuxième chance aux non-bacheliers, la Région renouvelle également son aide pour l'accès au Diplôme d'accès aux études universitaires (DAEU). Ce diplôme donne, à celles et ceux qui ont quitté le système scolaire, la possibilité d'accéder aux formations supérieures ouvertes aux bacheliers et de se présenter aux concours de la fonction publique pour lesquels le baccalauréat est requis. Le montant de la bourse a été réévalué en 2017 à 1 000 €. **Depuis l'instauration de cette mesure en 2016, 2 191 candidats ont bénéficié de cette aide régionale.**

*La Région soutient également le déploiement de ce type de parcours en cofinçant, à hauteur de près de 1 M € chaque année, les formations dispensées par les 13 universités franciliennes habilitées à préparer au DAEU.*

## LE DISPOSITIF DES CORDÉES DE LA RÉUSSITE

Ce dispositif national propose des actions innovantes permettant d'accroître l'ambition scolaire des jeunes qui n'envisagent pas de poursuivre leurs études en raison de leur origine sociale, territoriale ou culturelle. Il mobilise l'enseignement secondaire (collèges, lycées), l'enseignement supérieur et le monde professionnel. **L'objectif de la Région est de multiplier par 2 le nombre de Cordées d'ici la fin de la mandature.**



## 44 CORDÉES DE LA RÉUSSITE

SOUTENUES PAR LA RÉGION  
ÎLE-DE-FRANCE EN 2018-2019.

La Région soutient 44 Cordées dont 13 nouvelles cette année. Parmi ces 13 nouvelles Cordées, 9 sont portées par des lycées professionnels à travers des cordées bac pro BTS, 2 sont portées par des universités et 2 par des grandes écoles. Au total, **plus de 15 000 lycéens, scolarisés dans 263 lycées franciliens, ont bénéficié pendant cette année scolaire, de ce programme de réussite éducative.** Ces Cordées, qui sont majoritairement situées dans les quartiers défavorisés, ont pour but d'accompagner vers la réussite dans l'enseignement supérieur notamment en première année de BTS.

**Depuis la rentrée 2016, en cumulé, ce sont ainsi 34 200 jeunes scolarisés dans 595 lycées qui ont pu bénéficier de ce programme.**

## FOCUS

### LA CORDÉE « ÉTUDES DE DROIT EN SEINE-SAINT-DENIS »

Cette Cordée concerne 400 lycéens issus des lycées du Blanc-Mesnil, Saint-Denis, Saint-Ouen, Montreuil, Noisy-le-Sec, Aubervilliers et Bobigny (93). L'Université de Paris XIII-Nord Villaneuse-Bobigny, propose aux élèves de ces lycées de leur faire connaître les études de droit, d'informer sur les conditions favorables à la réussite, le déroulement des études et les débouchés. Au programme : des journées d'immersion en amphithéâtre, des visites de la bibliothèque, des installations sportives avec repas pris au restaurant universitaire. Il est également proposé des visites de tribunaux, une participation au concours « Du meilleur discours », une participation au Forum des métiers du droit et un tutorat des étudiants en droit.



© skynesher

# ASSURER L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

## ENTRE LES ÉLÈVES DU PUBLIC ET DU PRIVÉ

La Région garantit à toutes les familles franciliennes le libre choix du lycée de leur enfant. Depuis la rentrée 2016, les élèves des lycées privés bénéficient des mêmes aides sociales régionales que ceux des lycées publics, en application de 2 principes : assurer une équité de traitement entre tous les lycéens franciliens, et garantir une liberté de choix pour l'ensemble des parents d'élèves d'Île-de-France.

Par ailleurs, faisant de la sécurisation des lycées une priorité, la Région a étendu le dispositif retenu pour les lycées publics aux lycées privés sous contrat d'association avec l'État. Ces mesures, prises en 2016, seront reconduites en 2019.

## LES AIDES SOCIALES

### Aide à l'acquisition des manuels scolaires

Les changements de programmes induits par la réforme du baccalauréat en 2021 entrent progressivement en vigueur à compter de la rentrée 2019 pour les élèves de seconde et première de la voie générale et technologique, ainsi que pour les élèves de seconde professionnelle et de première année de CAP.

Au titre de l'année 2019-2020, l'aide est destinée au renouvellement des manuels pour les effectifs des niveaux IV (baccalauréat) et V (CAP, BEP) non concernés par la réforme. Cela, afin d'assurer le complément des collections sur la base des pertes ou détériorations d'ouvrages.

La mesure relative à l'achat des livrets d'exercices dits « consommables » est reconduite pour l'ensemble des élèves des niveaux IV et V de la voie professionnelle (y compris les élèves concernés par la réforme).

Par ailleurs les élèves des lycées privés bénéficient de la mesure de gratuité des manuels scolaires.

### Aide à l'équipement

Cette aide concerne les élèves de première année de CAP, bac techno, bac pro des formations dites « de production » et de certaines formations dites « de services » et, sous conditions de ressources, (QF ≤ 10 140€), les élèves de première année de BTS et des diplômes assimilés.

Parmi les spécialités éligibles : santé (sauf sciences médico-sociales), accueil, hôtellerie, tourisme, coiffure, esthétique, spécialités des services aux personnes, protection de l'environnement, sécurité des biens et des personnes, vente et commerce, etc.

#### MONTANT DE L'AIDE

Montant de l'aide à l'équipement : 136 €/élève pour l'année scolaire 2019-2020.

Mise à disposition des élèves, par les lycées, de matériels, équipements et outillages onéreux nécessaires aux filières de l'enseignement professionnel et technologique, pendant toute leur scolarité.

#### MATÉRIEL NUMÉRIQUE

Pour les élèves concernés par la réforme, la Région accompagne le virage numérique des établissements privés dans les conditions présentées page 7.

#### LE LYCÉE MET À DISPOSITION DES ÉLÈVES

Équipements individuels : vêtements de représentation (costume, tailleur, chaussures), vêtements et équipements de protection (blouse, bleu, gants, casque, lunettes de protection), outillage (couteaux, pinces, outils), instruments (pipette, calculatrice), petit matériel (dessin, couture), etc.  
L'équipement reste la propriété du lycée, à l'exception des équipements personnels (vêtements, chaussures, etc.).

### Aide à la demi-pension

Il s'agit d'une aide annuelle destinée aux élèves demi-pensionnaires des lycées privés sous contrat d'association avec l'État, en fonction du quotient familial régional annuel, comportant 5 tranches.

### Aide aux frais de concours

L'objectif du dispositif est de pallier les difficultés financières liées au paiement des frais de concours (inscription, hébergement, transport) des élèves des classes préparatoires.

La dotation est attribuée à l'établissement qui se charge ensuite de la gestion de l'aide régionale. Les bénéficiaires sont les élèves de deuxième année des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) dont le quotient familial régional annuel est inférieur ou égal à 10 140 €.

#### MONTANT DE L'AIDE

Au titre de l'année scolaire 2019-2020, l'aide régionale est plafonnée à 279 € par concours et limitée à 3 concours par étudiant remplissant les conditions de ressources.



assurer l'égalité de traitement entre élèves du public et du privé

### L'AIDE À LA SÉCURISATION DES LYCÉES PRIVÉS SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

En 2019, la Région consacre un budget de 2 M€ à la sécurisation des 204 lycées privés franciliens sous contrat. Afin de mieux protéger les communautés scolaires de ces établissements, les crédits mobilisés serviront notamment au renforcement des dispositifs d'alarme anti-intrusion et de vidéosurveillance, ainsi qu'à des travaux de sécurisation des accès aux lycées (sas, contrôles des accès, loges, remplacement ou installation de portes, portillons ou portails, installation, remplacement ou rehaussement de clôtures, travaux de barreaudages, etc.).

### L'AIDE À L'INVESTISSEMENT DES LYCÉES PRIVÉS SOUS CONTRAT

Dans la continuité de ces dispositifs, la Région a souhaité prolonger son action en faveur de l'investissement des établissements privés sous contrat d'association avec l'État, en adoptant le principe d'une aide pour rénover, mettre aux normes et étendre les capacités d'accueil de ces établissements. Cette année, **8 M€ sont mobilisés.**

Cette aide pourra, à titre d'exemple, porter sur la réalisation de travaux d'accessibilité pour les élèves en situation de handicap, de mise aux normes de sécurité incendie (en cohérence avec les politiques régionales dans ces 2 domaines) et également sur tous les travaux de rénovation et d'extension de locaux d'enseignement liés par exemple à l'ouverture de nouvelles formations dans les classes sous contrat d'association, sur les locaux de restauration ou sur d'autres locaux (locaux administratifs, équipements sportifs, etc.).



© FatCamera



© Hugues-Marie DUCLOS

# FAIRE ENTRER LA CULTURE DANS LES LYCÉES

L'éducation artistique et culturelle (EAC) est un enjeu majeur pour la Région. Elle favorise l'ouverture d'esprit et l'épanouissement des jeunes, et contribue à l'égal accès de tous à l'art et à la culture.

## **FAIRE DES LYCÉES LES PORTES D'ENTRÉE DANS L'ART ET LA CULTURE**

L'éducation artistique et culturelle (EAC) repose sur 3 piliers :

- l'acquisition de connaissances,
- la pratique artistique,
- la rencontre des œuvres et des artistes.

La Région Île-de-France entend généraliser ce dispositif à tous les lycées franciliens. Pour cela, elle s'appuie sur l'ensemble des acteurs culturels du territoire afin que la très grande richesse culturelle francilienne bénéficie à tous les lycéens, et prioritairement aux élèves des établissements éloignés de l'offre culturelle (notamment en grande couronne).

### **CHIFFRES**

Plus de 4,6 M€ alloués à l'ensemble des programmes d'EAC dans les lycées pour l'année 2018, soit un budget en hausse de 55 % par rapport à 2017, au bénéfice de plus de 117 000 élèves.

Ce budget est consolidé pour l'année 2019 autour de **9 programmes d'EAC**.

Pour ce faire, la Région a mis en place en 2018 une politique d'EAC renouvelée avec la **création d'un programme composé de 3 nouveaux dispositifs à destination des acteurs culturels**. Doté de 2,5 M€ s'ajoutant aux crédits déjà en place, ce nouveau programme incite les acteurs culturels à mener des actions structurantes auprès des établissements d'enseignement. Il a permis dès sa première année de toucher 150 000 lycéens et apprentis.

### **Trois nouveaux dispositifs d'aide au service de la politique régionale d'EAC**

Ces 3 nouveaux dispositifs s'articulent autour de 3 aides correspondant à 3 typologies d'acteurs :

- pour les lieux culturels de proximité, aide « CREAC » (convention régionale pour l'EAC renouvelable sur trois ans), afin d'encourager la découverte de l'offre culturelle proche des lieux de vie,
- pour les institutions culturelles à rayonnement régional ou national, aide « Programme EAC », afin de porter des programmes diffusables sur

l'ensemble du territoire francilien, particulièrement en direction des populations les plus éloignées de l'offre culturelle,

- pour les équipes artistiques, artistes, opérateurs et lieux culturels, aide « Soutien aux actions ponctuelles », afin d'offrir une expérience artistique dans le cadre de projets plus ponctuels.

Innovant, ambitieux et pluridisciplinaire, ce programme vise à construire des liens entre les établissements scolaires et les structures culturelles, avec les objectifs suivants :

- **faciliter** l'accès du plus grand nombre à l'offre culturelle du territoire francilien,
- **généraliser** l'EAC pour tous les lycéens et apprentis
- **être complémentaire** aux programmes de l'Éducation nationale,
- **faire découvrir** les métiers des arts et de la culture aux lycéens et aux apprentis,
- **encourager** le développement de l'esprit critique des jeunes et leur permettre d'acquérir une culture personnelle tout au long de leur scolarité.

Gratuits pour les lycées et CFA, les projets doivent respecter les 3 piliers de l'EAC : encourager la créativité et l'autonomie des élèves ; être coconstruits avec les équipes éducatives ; être capables d'enclencher une dynamique durable avec les établissements scolaires partenaires.

Cette politique complète l'aide que la Région apporte aux projets portés par les établissements scolaires, et vient renforcer ses **8 dispositifs d'EAC** qu'elle développe dans les domaines **du livre et de la lecture, du cinéma et de l'audiovisuel, du spectacle vivant, du patrimoine et de l'architecture, et des arts visuels**.

**En 2018-2019, 100 projets (portés par des structures culturelles franciliennes aidées par la Région) ont été mis en œuvre dans 300 lycées et CFA franciliens sur l'ensemble du territoire.**





## LES 8 PROGRAMMES SECTORIELS :

- **Lycéens et apprentis au cinéma** : Près de 50 000 jeunes sensibilisés à la culture cinématographique en 2018-2019, issus de 500 établissements (dont 27 CFA),
- **La Quinzaine de la librairie pour les lycéens** : 1 300 élèves invités dans les librairies partenaires rencontrent des auteurs et des professionnels de la chaîne du livre,
- **Ciné-débats** : 350 séances de ciné-débat organisées dans une centaine de lycées et CFA pour 6 000 jeunes en 2018-2019,
- **Première Seine** : Un accompagnement professionnel pour 20 groupes de jeunes musiciens en 2019 à l'occasion du festival Rock en Seine,
- **Leçons de littérature** : 100 Leçons dans 100 lycées pour plus de 11 000 élèves en 2018-2019, soit 3 fois plus que lors de la première édition, l'année précédente,
- **Tous à l'orchestre !** : 22 250 élèves sensibilisés au répertoire symphonique avec l'Orchestre national d'Île-de-France en 2018-2019,
- **Prix littéraire des lycéens, apprentis et stagiaires de la formation professionnelle** : 1 200 élèves concernés et 8 000 invités au salon Livre Paris en mars 2019,
- **Flash collection** : Plus de 4 000 élèves ont découvert dans leurs établissements des œuvres du FRAC Île-de-France en 2018-2019.



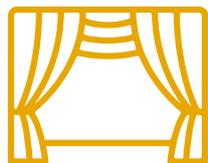
**EN 2019-2020, LA RÉGION POURSUIT ET AMPLIFIE SON SOUTIEN EN FAVEUR DE L'EAC**

La Région accroît cette année son action envers ceux qui sont les plus éloignés des centres culturels, avec l'objectif qu'en 2021 chaque lycée et chaque CFA bénéficie d'une action ou d'un projet d'éducation artistique et culturelle. Une attention particulière est donnée aux établissements qui n'ont pas encore engagé d'action d'EAC avec la Région.

Tous les programmes sectoriels et le nouveau programme pluridisciplinaire d'EAC sont reconduits et amplifiés sur tout le territoire. Les actions artistiques et culturelles, issues de l'appel à projets annuel lancé au printemps, qui seront mises en œuvre dans les lycées franciliens en 2019-2020, seront connues à l'automne 2019. Les projets « CREAC » initiés en 2018-2019 pour 3 ans se poursuivront dans leur 2<sup>e</sup> année. Ils permettront d'approfondir les liens entre les structures culturelles et les établissements de proximité.

**EXEMPLES**

**3 PROJETS « CREAC » RECONDUITS DANS LE CADRE DU NOUVEAU PROGRAMME D'AIDES À L'EAC EN 2019-2020 :**



• **Un monde à soi. Passer par la scène et trouver son chemin, Collectif 12, Mantes-la-Jolie (78)**

***Théâtre - écriture***

Trois équipes et un binôme d'artistes indépendants interviendront dans 4 lycées du 78 (3 classes par lycée). La décolonisation, le rapport au travail, les mouvements sociaux et leur histoire, les peurs du siècle comptent parmi les thèmes abordés au cours d'ateliers, de sorties culturelles (au Collectif 12) et de créations théâtrales dans les lycées. C'est une histoire vivante de notre société qui sera donnée à voir, à appréhender et à comprendre aux jeunes.



• **Ce qui nous lie... Qu'est-ce qu'on fabrique ensemble ?, Siana, Évry (91)**

***Arts plastiques - arts numériques***

Ce projet propose de faire découvrir l'univers des nouvelles technologies aux élèves de 2 lycées et 1 CFA (2/3 des classes de chaque établissement) d'Essonne et de Seine-et-Marne. Au programme : des ateliers pédagogiques, des visites d'exposition, des rencontres avec des artistes, sur des thématiques en lien avec leur formation (le jeu vidéo, les cartographies, les objets connectés). Des classes participeront à des ateliers de création, d'autres seront formées à l'utilisation de la vidéo, la photographie, la web radio, et produiront du contenu sur une plateforme commune en ligne.



• **L'instant critique du cinéma Les Toiles, Saint-Gratien (95)**

***Cinéma***

Le projet permettra à 3 lycées du Val-d'Oise (2/3 des classes de chaque lycée) de découvrir des films relevant de genres, de pays et d'époques différents. Grâce la présence d'un critique en résidence dans le lycée, les jeunes découvriront la critique de cinéma (histoire, modalités, rôle dans le dynamisme de la création cinématographique, mutations à l'heure du numérique et de la crise de la presse papier). Le projet donnera lieu à une production critique (écrit, vidéo, argumentation à l'oral, etc.), la présentation d'un film et l'animation d'un débat avec le public.

## DE NOUVELLES ACTIONS EN 2019-2020

L'appel à projets 2019-2020 invite les acteurs culturels à l'extension et au renouvellement : **nouvelles actions, nouvelles équipes et implication de lycées et de CFA dans lesquels la Région ne mène pas encore d'action d'éducation artistique et culturelle.**

### Parmi les nouvelles actions :

- **Ouvrir les portes des grands établissements culturels** : la Région prévoit des projets d'envergure, permettant aux élèves les plus éloignés de l'offre culturelle de fréquenter les institutions culturelles franciliennes les plus prestigieuses.

- **Encourager la création de clubs de lecture** : la Région entend donner un nouveau souffle et une dimension innovante aux traditionnels clubs de lecture. La préfiguration de ce nouveau dispositif interviendra en 2019. Organisés à l'initiative des élèves et parrainés par des « grandes voix » du théâtre, les Clubs de lecture stimuleront chez les jeunes le goût des livres et de la lecture, mais aussi celui de l'expression orale à travers la lecture à haute voix. Ils seront l'occasion de nouer ou d'intensifier des liens étroits avec les libraires et bibliothèques de proximité, tout en favorisant la fréquentation des centres de documentation.

### PREMIÈRE NUIT DES LYCÉENS ET APPRENTIS AU LOUVRE

Le samedi 1<sup>er</sup> juin 2019, la Région a organisé en partenariat avec le musée du Louvre, la première Nuit des lycéens et apprentis au Louvre : 1 200 lycéens et apprentis, issus de 28 établissements franciliens, ont été acheminés par la Région, de leur commune de résidence jusqu'au musée du Louvre. Au programme de ce moment privilégié : découverte ou redécouverte des collections de peintures italiennes et françaises, d'antiquités égyptiennes, grecques, étrusques et romaines, mais aussi de la danse au milieu des sculptures de la cour Marly.



© Région Île-de-France



© Guillaume Binet / MYOP



# FAVORISER LA PRATIQUE DU SPORT DANS LES LYCÉES

La Région se mobilise pour rénover et construire les infrastructures sportives des lycées et participer au financement des équipements municipaux mis à disposition des lycéens.

## favoriser la pratique du sport dans les lycées

En 2019, 2 M€ sont dédiés à la rénovation des installations sportives des lycées franciliens, soit **19 opérations lancées**. Depuis 2019, la Région souhaite tripler cet effort de maintenance en portant à 6 M€ par an les investissements pour la rénovation des équipements sportifs. Ainsi, un budget supplémentaire de 4 M€ permettra d'engager des opérations de rénovation et de création d'installations sportives partagées entre les lycées et des usagers des collectivités.

La Région accompagne également la construction, reconstruction, extension, rénovation d'équipements sportifs lorsque les installations sportives répondent aux besoins des lycées publics et privés sous contrat d'association en matière d'éducation physique et sportive et sont mises à leur disposition gratuitement pendant 20 ans.

Le versement d'une subvention est subordonné à la signature d'une convention entre la collectivité bénéficiaire, la Région et le ou les lycées utilisateurs de l'équipement sportif.

Depuis 2016 jusqu'à aujourd'hui, **10,8 M€ sont dédiés à la rénovation et à la construction de gymnases ou de terrains de sport** qui seront mis à disposition des lycées, à titre gratuit, pour une période de 20 ans. La Région a ainsi financé **45 équipements sportifs** mis à disposition des lycées. Elle finance aussi des actions de construction et de rénovation des équipements de proximité, de piscines, de centres techniques régionaux, de terrains synthétiques. Ce sont 71 M€ d'investissement qui ont été consacrés à la construction ou rénovation de **575 équipements sportifs depuis 2016**.

### OBJECTIF PARIS 2024 : LES AMBASSADEURS DU SPORT FRANCILIENS À LA RENCONTRE DES LYCÉENS

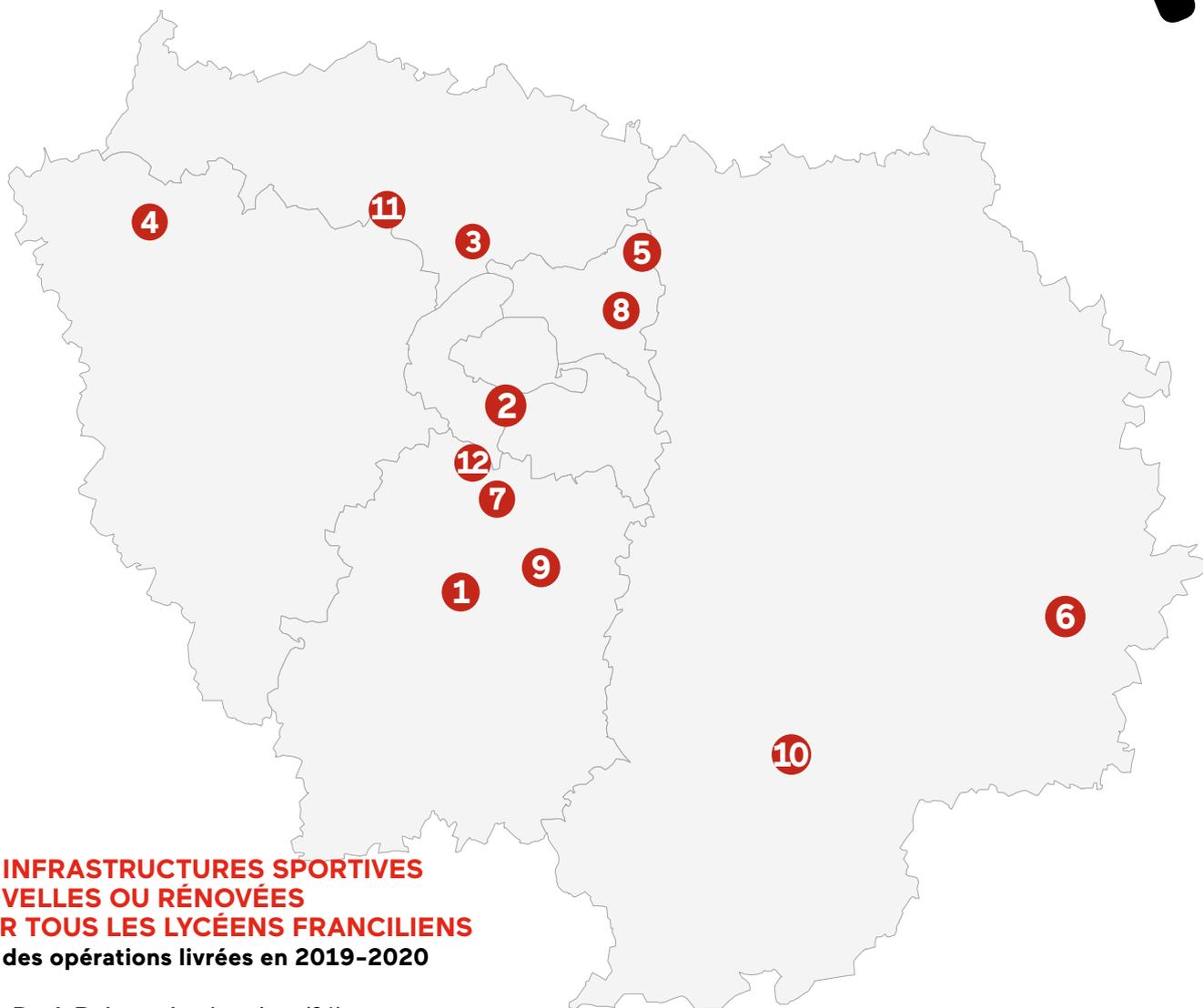
Dans le cadre de la candidature de Paris et de l'Île-de-France à l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024, 95 sportifs de haut niveau participent au dispositif régional « Ambassadeurs du sport de la Région Île-de-France » pour aller à la rencontre des lycéens.

Ces athlètes de haut niveau, sélectionnés pour les Jeux olympiques et paralympiques, favorisent la découverte de la pratique sportive et promeuvent les valeurs de l'olympisme et du paralympisme lors de leurs interventions dans les lycées franciliens.

**En 2018, près de 200 rencontres ont été organisées entre les athlètes et les jeunes Franciliens. Depuis le début de l'année 2019, déjà près de 165 rencontres ont eu lieu avec 7 145 jeunes Franciliens.**

- **Lycée Langevin-Wallon** de Champigny-sur-Marne (94)  
Dans le cadre de la Semaine olympique et paralympique 2019, projet visant à faire intervenir des athlètes de haut niveau auprès des élèves, afin d'impacter leur parcours éducatif. Intervention de 4 athlètes olympiques,
- **Lycée Newton** de Clichy-la-Garenne (92)  
Conférence destinée aux élèves de seconde s'intitulant « Les cinq sens de la différence », destinée à sensibiliser les élèves à la question de l'intégration des personnes en situation de handicap dans le système scolaire. Intervention de Nantenin Keita et Trésor Makunda, athlètes paralympiques (athlétisme),
- **Lycée Condorcet** de Limay (78)  
Dans le cadre d'un enseignement d'exploration, liant le sport et l'histoire, une rencontre était organisée entre les élèves et des athlètes de haut niveau. Cet enseignement d'exploration comporte une analyse de l'histoire des Jeux olympiques, la création d'affiches, une réflexion sur les Jeux de Paris 2024, une réflexion sur les valeurs véhiculées par les Jeux. Intervention de Mickaël Mawen, athlète olympique (escalade),
- **Lycée Erik-Satie** de Paris (14<sup>e</sup>)  
Dans le cadre de la Journée de la santé et de la citoyenneté, projet visant à sensibiliser les élèves aux notions de citoyenneté dans le sport à travers les valeurs suivantes : fair-play, respect de l'adversaire, respect de l'arbitre, esprit d'équipe. Intervention de 4 athlètes olympiques,
- **Lycée Madeleine-Vionnet** de Bondy (93)  
Retour d'expérience sur l'olympisme et le paralympisme. Intervention de Bopha Kong, athlète paralympique (taekwondo handisport).





## DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES NOUVELLES OU RÉNOVÉES POUR TOUS LES LYCÉENS FRANCILIENS

Liste des opérations livrées en 2019-2020

- 1** Lycée Paul-Belmondo, Arpajon (91)  
4,3 M€ : restructuration du gymnase du lycée  
Livraison : septembre 2019
- 2** Lycée d'enseignement professionnel Léonard-de-Vinci de Bagneux (92)  
240 000 € : rénovation de la piste d'athlétisme au sein du complexe sportif du Parc des sports  
Livraison : juillet 2019
- 3** Lycée Ferdinand-Buisson d'Ermont (95)  
320 000 € : réfection du terrain synthétique de football et de la piste d'athlétisme au complexe sportif Raoul-Dautry  
Livraison : août 2019
- 4** Lycées Saint-Exupéry et Jean-Rostand de Mantes-la-Jolie (78)  
58 200 € : réfection du sol du gymnase Albert-Camus  
Livraison : août 2019
- 5** Lycées Léonard-de-Vinci et Hélène-Boucher de Tremblay-en-France (93)  
182 410 € : réhabilitation de la piste d'athlétisme du terrain d'honneur du Parc des sports  
Livraison : septembre 2019
- 6** Lycée Thibault-de-Champagne de Provins (77)  
297 370 € : réfection et mise en conformité de la piste d'athlétisme au stade Démosthène-Bobe  
Livraison : août 2019
- 7** Lycée Jacques-Prévert de Longjumeau (91)  
72 500 € : rénovation du gymnase Ostermeyer  
Livraison : août 2019
- 8** Lycée d'enseignement professionnel Claude-Nicolas-Ledoux de Pavillon-sous-Bois (93)  
230 430 € : réfection de la piste d'athlétisme au stade Léo-Lagrange  
Livraison : août 2019  
111 150 € : remplacement du gazon synthétique du terrain de football  
Livraison : août 2019
- 9** Lycée François-Truffaut de Bondoufle (91)  
35 000 € : rénovation de la piste d'athlétisme du stade Henry-Marcille  
Livraison : août 2019
- 10** Lycée Lafayette de Champagne-sur-Seine (77)  
146 800 € : rénovation du gymnase Albert-Camus  
Livraison : septembre 2019
- 11** Lycée Auguste-Escoffier d'Éragny-sur-Oise (95)  
500 000 € : construction d'un gymnase rue de l'Ormetteau  
Livraison : septembre 2019
- 12** Lycée Gustave-Eiffel de Massy (91)  
525 000 € : construction de l'espace sportif Albert-Camus  
Livraison : janvier 2020



# LE BUDGET D'AUTONOMIE GÉNÉRALISÉ ET SIMPLIFIÉ DANS TOUS LES LYCÉES

Les politiques éducatives constituent un levier important de la Région pour aider les lycées à faire réussir leurs élèves. Elles offrent des moyens précieux aux communautés éducatives pour mieux lutter contre le décrochage et les inégalités scolaires.

## ZOOM

Chaque lycée public disposera d'un budget de 9000€ maximum pour des projets s'inscrivant dans les priorités régionales, pour bâtir des actions variées : aide à l'orientation, actions de lutte contre le harcèlement, prévention des conduites à risque, visites, etc.

Une part de ce budget – de l'ordre de 10 % *a minima* – sera consacrée au financement de projets portés directement par les lycéens, dans le cadre d'une démarche participative.

En parallèle et en complément, la Région poursuivra ses partenariats avec des associations, des fondations ou des structures culturelles, dans le cadre de ses politiques prioritaires (lutte contre les discriminations, enseignement des langues et ouverture internationale, etc.) et de la généralisation de l'éducation artistique et culturelle à tous les lycées.

Ces partenariats, proposés à tous les lycées d'Île-de-France, s'enrichiront de nouvelles dimensions comme le travail sur la mémoire de l'esclavage.

Les nouveaux dispositifs seront proposés au vote du Conseil régional en septembre 2019.

La Région Île-de-France fait confiance aux équipes éducatives et les accompagne dans leurs besoins spécifiques. Elle souhaite soutenir les initiatives pédagogiques des équipes élaborées en réponse à la singularité des besoins locaux et pour la réussite des élèves. C'est pourquoi elle a lancé l'expérimentation d'un **budget d'autonomie** dès 2016. Ce budget a permis aux **24 lycées bénéficiaires** de mettre en place des projets sans avoir à supporter la lourdeur des procédures administratives (accompagnement personnalisé pour les élèves, organisation d'études du soir, de sorties culturelles ou sportives, actions de sensibilisation à l'utilisation des réseaux sociaux, organisation d'un bal de fin d'année, réalisation d'une campagne d'information contre le gaspillage alimentaire, organisation d'une journée de sensibilisation à l'intégration des personnes en situation de handicap, etc.).

**La Région va généraliser le principe à tous ses lycées en créant un fonds d'autonomie.**

La création de ce fonds repose sur 3 principes : autonomie des lycées, souplesse d'utilisation et simplicité des procédures.



© Guillaume Binet / MYOP

## DOSSIER DE PRESSE

 **île de France**

**Région Île-de-France**  
2, rue Simone-Veil  
93400 Saint-Ouen  
Tél.: 01 53 85 53 85

**[www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**

 **RegionIleDeFrance**  
 **iledefrance**  
 **iledefrance**